Allaire - Ambon - Arzal - Arzon - Augan - Baden - Bangor - Baud - Béganne - Beignon - Belz - Berric - Bignan - Billiers - Billio - Bohal - Le Bono - Brandérion - Brandivy - Bréhan - Brignac - Buléon - Caden - Calan - Camoël - Camors - Campénéac - Carentoir - Caro - La Chapelle-Neuve - Cléguer - Cléguérec - Colpo - Concoret - Cournon - Crac'h - Crédin - La Croix-Helléan - Cruguel - Elven - Erdeven - Etel - Evellys - Le Faouët - Férel - Les Fougerêts - Gestel - Gourin - Grand-Champ - Groix - Guégon - La Gacilly - La Grée-Saint-Laurent - Guéhenno - Gueltas - Guémené-sur-Scorff - Guénin - Guer - Guern - Le Guerno - Guidel - Guiscriff - Le Hézo - Le Palais - Ile-d'Arz - Josselin - Kerfourn - Kergrist - Kernascleden - Kervignac - Landaul - Langoëlan - Langonnet - Lanvaudan - Lanvénégen - Larmor-Baden - Larré - Lauzach - Lignol - Limerzel - Lizio - Locmalo - Locmaria Belle-Île - Locmariaquer - Locminé - Locoal-Mendon - Locqueltas - Malestroit - Malguénac - Mauron - Melrand - Meucon - Missiriac - Mohon - Molac - Monteneuf - Monterblanc - Montertelot - Moréac - Moustoir'Ac - Muzillac - Neulliac - Nivillac - Nostang - Noyal Muzillac - Noyal Pontivy - Péaule - Peillac - Pénestin - Plescop - Pleucadeuc - Pleugriffet - Ploemel - Ploemeur - Ploërdut -Plouay - Plougoumelen - Plouhinec - Plouray - Pluherlin - Plumelec - Plumeliau-Bieuzy - Plumelin - Pluneret - Pluvigner - Pontivy - Porcaro - Port Louis - Priziac - Questembert - Quiberon - Radenac - Réguiny - Réminiac - Rieux - La Roche-Bernard - Rochefort-en-Terre - Rohan - Roudouallec - Ruffiac - Le Saint - St-Abraham - St-Aignan - St-Allouestre - St Armel - St-Avé - St-Barthélémy - St Caradec Tregomel - St-Congard - St-Dolay - St-Gérand Croixanvec- St-Gildas de Rhuys - St Grave - St-Gonnery - St-Gorgon - St-Guyomard - St-Jacut-les-Pins - St-Jean Brévelay - St Jean La Poterie - St-Laurent-sur-Oust -St-Léry -St-Malo-de-Beignon - St-Marcel - St-Martin-sur-Oust - St-Nicolas-du-Tertre - St-Nolff - St-Perreux - St-Philibert - St-Thuriau - St-Vincent-sur-Oust -Ste-Brigitte - Ste-Hélène - Sauzon -Séglien - Sérent - Silfiac - Le Sourn - Surzur - Théhillac - Le-Tour-du-Parc - Tréal - Treffléan - La Trinité-Porhoët - La Trinité-sur-Mer - La Trinité-Surzur - Val d'Oust - Vannes - La-Vraie-Croix

192 communes et structures adhérentes

Rapport annuel 2022

CAUE
Conseil d'Architecture d'Urbanisme & de l'Environnement du Morbihan

Vestiaire et gradins de foot à Séglien, Set Architectes

RAPPORT MORAL 4

ADHÉRENTS 6
GOUVERNANCE 7
ÉQUIPE 8
MISSIONS 11

LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS 12

AMÉNAGEMENT 14
ARCHITECTURE 30
ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE 40
EMBELLISSEMENT 46
JURYS DE CONCOURS 47
ABOUTISSEMENT DES PROJETS 48

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS 52

LES ACTIONS DE FORMATION ET SENSIBILISATION 56

VISITES, CONFERENCES, PRODUCTION DE DOCUMENTS DE SENSIBILISATION 57
SE FORMER TOUT AU LONG DE L'ANNEE 58
EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 60
EMISSIONS "ARCHI A L'OUEST" 63
VALORISATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL DU XX^{ÈME} 64
JNA "ARCHI-CULTURE" 66

BUDGET 70

DOMINIQUE GUÉGAN, Présidente du CAUE

Conseillère départementale du Morbihan
Maire de Malguénac

Mme et Mr les Maires,
Mme et Mr les Président(e)s d'intercommunalité,
Cher(e)s Adhérent(e)s et partenaires,

L'année 2022 a été riche de sollicitations et nous avons bien ressenti au CAUE que les communes reprenaient la mise en œuvre de leurs projets après cette période de crise sanitaire, heureusement désormais derrière nous.

Nous avons dû faire face à un **afflux de demandes** et en observant ce besoin croissant, nous avons décidé **avec le soutien du Département du Morbihan de renforcer l'équipe du CAUE**.

Ainsi, deux nouveaux recrutements ont été décidés afin de répondre aux besoins identifiés en matière d'accompagnement des collectivités et de direction générale.

Mme JAMME, directrice qui a pris ses fonctions au 1er septembre après le départ de Mme MOUNIER le 31 mars et Mme BIHEL, architecte-conseil qui a intégré également l'équipe en cette fin d'année.

188 collectivités nous font confiance et renouvellent chaque année leur adhésion. Je tiens à les en remercier et souhaite vous indiquer que nous allons continuer à œuvrer dans ce sens.

A l'heure où beaucoup de Morbihannais peinent à se loger compte tenu des prix du foncier et de l'immobilier, du coût de la construction et de la remontée des taux d'intérêt, nous savons qu'il faudra

continuer **de vous accompagner dans vos projets qui nécessitent de plus en plus d'ingénierie**.
L'attractivité du territoire et la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette vont rendre plus que jamais nécessaire **l'expertise de nos Architectes et Urbanistes conseils** pour vous conseiller face à ces nouveaux enjeux.
L'année 2023 doit permettre de **développer de nouveaux outils**, mais également d'impulser une dynamique de **travail en réseau et en partenariat**.
Le CAUE intervient à la genèse de vos projets et je souhaite également que nous puissions **collecter les informations et conseils** de ceux vers qui vous pourrez également vous tourner dans le cadre de **la réalisation de vos projets après nos interventions**.
C'est dans cet état d'esprit que nous aborderons les années 2023-2024 et c'est ainsi qu'avec le Département du Morbihan nous souhaitons pouvoir vous accompagner.
Le CAUE est votre outil, n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins !

Bien à vous,
Dominique GUEGAN

Les adhérents 2022

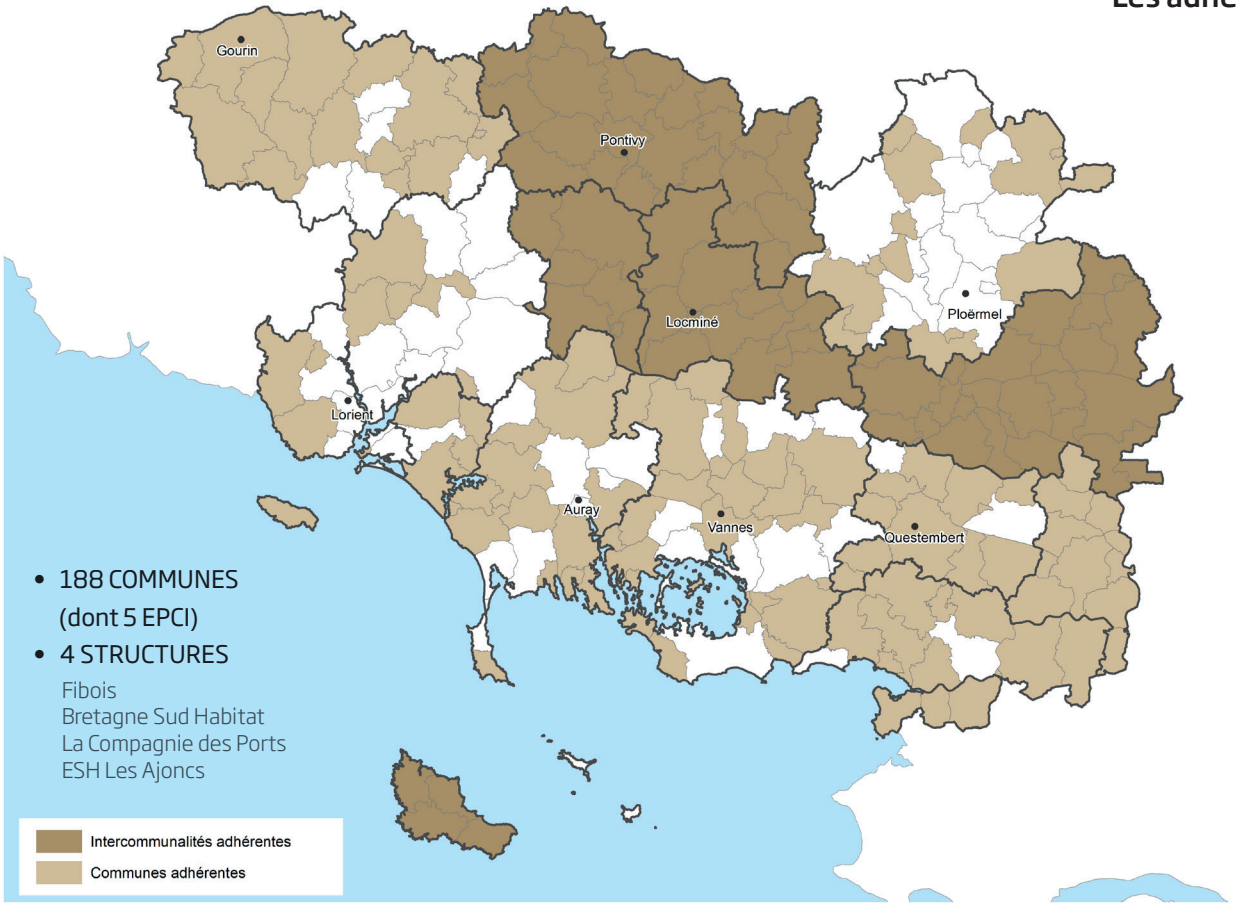

CONSEIL D 'ADMINISTRATION

Représentants des collectivités locales :

M. AZGAG	Conseiller départemental - canton Vannes 1
D. GUÉGAN	Conseillère départementale - canton Gourin
S. HAMON	Conseiller départemental - canton Moréac
B. LEMAIRE	Conseiller départemental - canton Questembert
S. LOHÉZIC	Conseiller départemental - canton Hennebont
S. PERRAULT	Conseillère départementale - canton Pontivy

Représentants de l'État, membres de droit :

O. CURT	Architecte des Bâtiments de France, chef du UDAP
M. BATARD	Directeur adjoint de la DDTM du Morbihan
L. BLANES	Directeur académique du Morbihan

(suppléant : C. ROUSSEAU, adjoint au directeur académique)

Représentants des professions concernées :

P. DEBARD	Architecte DPLG, représentant l'ordre des architectes
F. PICARD	Architecte DPLG, représentant l'ordre des architectes
Y. DANION	Représentant de la CAPEB
S. NICOLAS	Géomètre expert, représentant la chambre des géomètres experts

Personnes qualifiées

R. LE DÉLÉZIR	Maître de conférences en aménagement du territoire à l'Université Bretagne Sud
P. MÉNAGE	Directeur opérationnel aménagement Bretagne Sud Habitat

Membres élus par l'Assemblée Générale :

C. FAIVRET	Maire de Le Faouët
B. LE BRETON	Maire de Radenac
V. DUVIC	Adjoint au Maire de Beignon
B. GICQUELLO	Maire de Malestroit
D. GUILLOTIN	Maire de St-Jacut-les-Pins
H. LE PAPE	Adjointe au Maire de Vannes

Représentants du personnel à titre consultatif :

C. GANIER	Urbaniste conseil
Y. MAHÉ	Urbaniste conseil

BUREAU

Présidente	D. GUÉGAN
1er Vice-Président	B. LEMAIRE
2ème Vice-Président	S. LOHÉZIC
Trésorier	B. GICQUELLO
Secrétaire	S. PERRAULT

RÉUNIONS STATUTAIRES

Conseils d'administration : 10 mars et 18 octobre 2022
Assemblée générale : 8 décembre 2022

Architecte conseil
Mathilde BIHEL

Urbaniste conseil
Yannick MAHÉ

Secrétaire
Nadège BERNARD

Secrétaire
Documentaliste
Aide-comptable
Nelly BELLEC

Directrice
Kristell JAMME

Architecte conseil
Frédérique FALLET

Chargée de mission
sensibilisation
Heleen STATIUS-MULLER

Chargé de mission
environnement et SIG
Damien OGER

Architecte conseil
Véronique LE BARS

Urbaniste conseil
Corine GANIER

Architecte conseil
Delphine DERVILLE

Architecte conseil
Patrick MOREL

L'année 2022 est marquée par l'arrivée de Kristell JAMME, directrice

Journée de visite dans la région de Lorient : bourg de Pont-Scorff, quartier Croizamus à Quéven, Lorient

Ecole et restaurant scolaire de Moustoir-Ac, SABA Architectes

La loi a défini les 4 missions qui consistent à :

- **Conseiller** les particuliers et les collectivités,
- **Former** les élus locaux et les techniciens,
- **Informer** l'ensemble des acteurs du cadre de vie,
- **Sensibiliser** tous les publics et le public scolaire.

Le CAUE intervient en amont des projets et en dehors de toute maîtrise d'œuvre.
Le CAUE intervient en amont des projets des collectivités pour étudier, conseiller et proposer des possibilités d'aménagement et de construction.
Il accompagne les collectivités qui le souhaitent dans l'élaboration des **éléments nécessaires à la rédaction des cahiers de charges et peut être présent lors des jurys de concours**. Il peut parfois participer au suivi des opérations en étant associé tout au long de la procédure.

Dans le cadre de ses missions d'intérêt général, le CAUE accompagne également toute personne ayant un projet de construction, de réhabilitation. Ainsi, sur RDV, les particuliers peuvent rencontrer un architecte-conseil pour les aider à définir leur projet.

Acteur de terrain, présent depuis plus de 40 ans dans le Département du Morbihan, le CAUE du Morbihan est garant d'une neutralité d'approche et d'une capacité d'accompagnement dans la durée.

Notre approche, nos engagements

PROXIMITE

- ✓ Une **connaissance du territoire** Morbihannais,
- ✓ Une **expertise pluridisciplinaire de terrain**,
- ✓ **Un travail en partenariat** avec les acteurs du territoire.

NEUTRALITE

- ✓ Un rôle de **facilitateur et d'expert** pour faire émerger vos projets,
- ✓ **Des avis neutres, gratuits et indépendants.**

TRANSVERSALITE & CONTINUITE

- ✓ Une vision **globale et transversale,**
- ✓ Des projections à **court, moyen et long termes,**
- ✓ **Des conseils** qui s'inscrivent dans la **durée.**

PEDAGOGIE

- ✓ Informer sur **les processus complexes** de l'aménagement et de la construction,
- ✓ **Promouvoir la qualité** architecturale, urbaine, rurale et paysagère,
- ✓ Anticiper les évolutions **du cadre de vie** et les modes d'habiter, **expérimenter de nouvelles démarches.**

Méthodologie de travail du CAUE : le conseil aux collectivités

Localisation des missions de conseil aux collectivités (études et accompagnements en 2022)

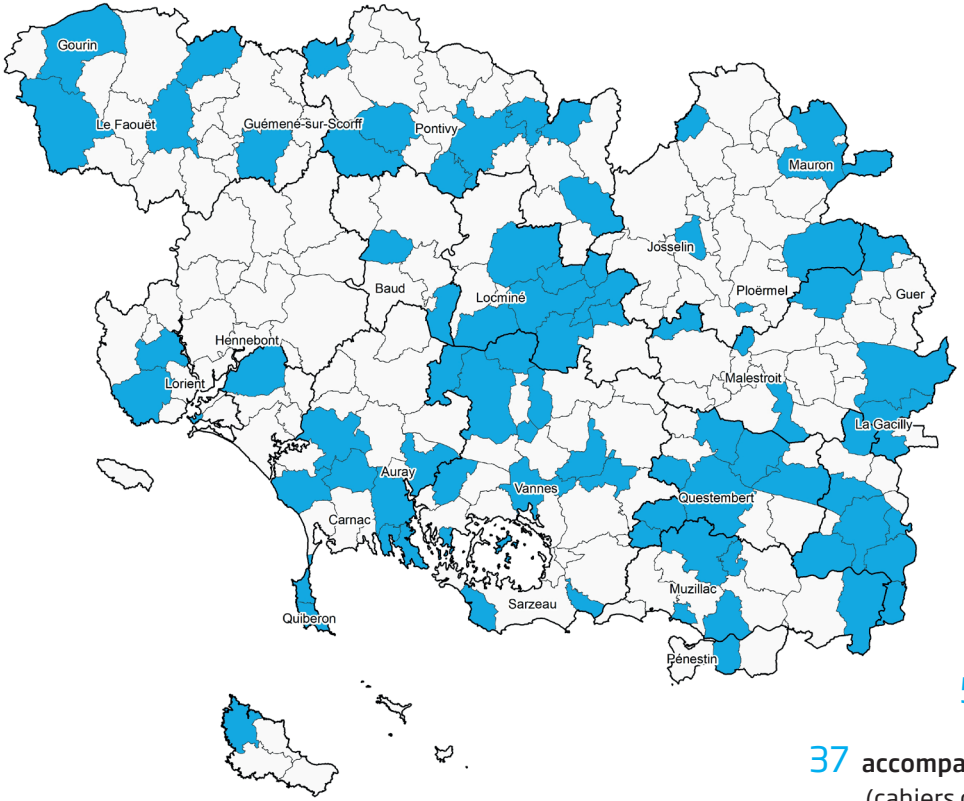

En 2022,
le CAUE a conseillé

84 **communes**

55 **études et conseils**

37 **accompagnements techniques**
(cahiers des charges, Copil, PLU)

12 **jurys de concours**

Ecole en bois-terre-paille
Loom Architectes

LE CONSEIL AUX COLLECTIVITES

Carte des interlocuteurs par territoires

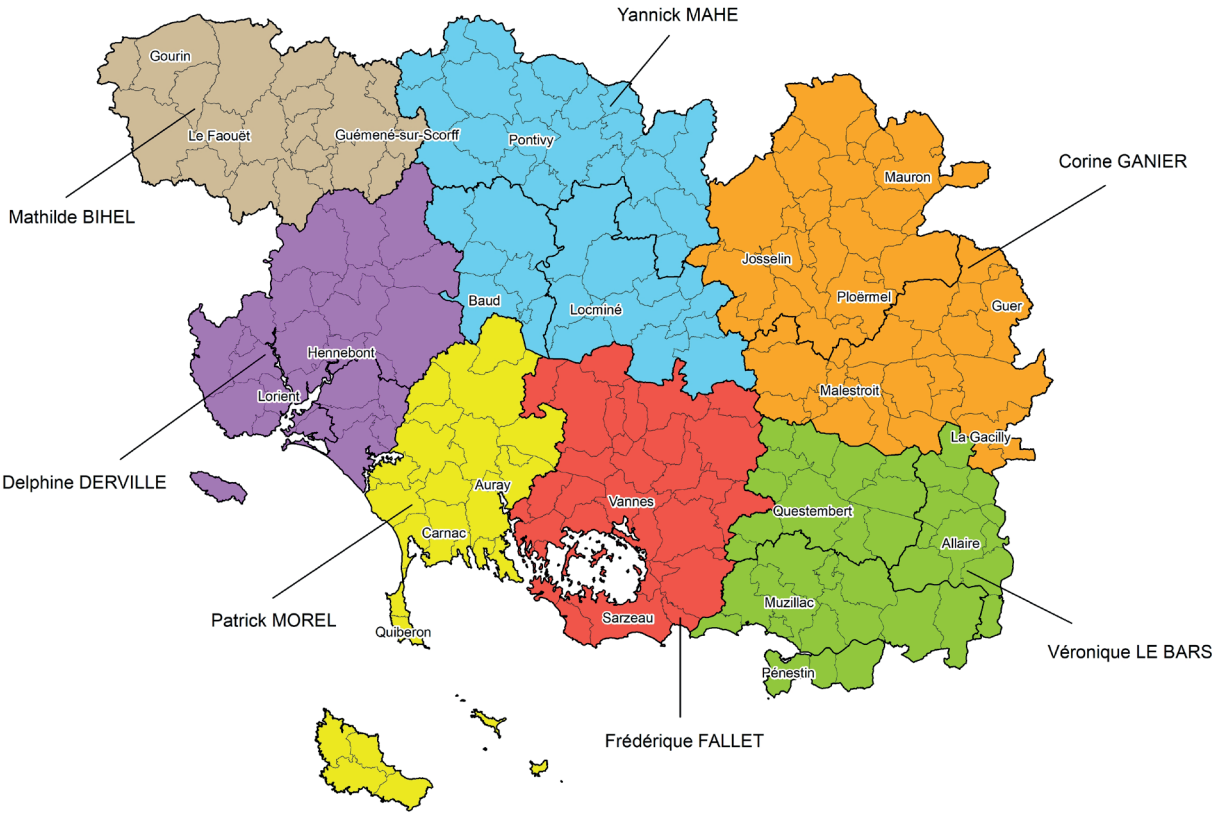

Deux conseillers thématiques sur le territoire départemental

Damien OGER : aménagement des espaces verts

Heleen STATIUS MULLER : sensibilisation à l'architecture

Études finalisées en 2022 - Aménagement des espaces publics et réflexions urbaines

ARZAL	Projet d'aménagement d'un jardin public et de jardins familiaux et partagés
BIGNAN ET LA CHAPELLE-NEUVE	Diagnostic des potentiels de densification (dans le cadre de la démarche expérimentale sur la densification des bourgs ruraux lancée par Centre Morbihan Communauté et Baud Communauté)
BRANDIVY	Aménagement d'une zone 1AU et projet de restaurant scolaire
GUISCRIFF	Reconversion du site de l'ancien presbytère et ses abords
LA CROIX-HELLEAN	Conseils pour l'aménagement du centre-bourg et de liaisons douces entre le bourg et les villages
LA GACILLY	Conseils pour la définition des espaces publics et la création d'un éco-quartier sur le secteur de l'Aff.
LA GACILLY	Conseils pour l'aménagement du centre-ville et des entrées.
LA TRINITE-PORHOET	Restructuration de la Mairie et ses abords
LAUZACH	Conseils pour la requalification des espaces publics du bourg (centre-bourg et entrées).
LA VRAIE-CROIX	Projet de renaturation de la cour de l'école « Les Quatre Saisons »
LE GUERNO	Conseil pour le réaménagement paysager des abords de l'église
LOCMARIAQUER	Conseil sur l'aménagement d'une zone à urbaniser dans le PLU : OAP St Michel
LOCOAL-MENDON	Conseil sur l'OAP « Route de l'Océan »
MALGUENAC	Conseil sur l'aménagement et l'entretien des espaces verts du bourg et du cimetière
MEUCON	Projet de réaménagement du cimetière
MOLAC	Reconversion du site de l'ancienne boulangerie et ses abords
MOREAC	Etude urbaine et architecturale préalable à la construction d'un pôle culturel
MOUSTOIR-AC	Requalification des espaces publics centraux
PLOURAY	Projet de réaménagement du cimetière
PLOURAY	Requalification de rues et venelles et aménagement des abords de l'école
ROHAN	Projets de valorisation des espaces communaux dans le bourg

ST-GILDAS-DE-RHUYS Requalification des espaces publics centraux
ST-JACUT-LES-PINS Restructuration urbaine du site de l'ISSAT
ST-PHILIBERT Requalification des espaces publics

Le Domaine de Pen Er Lann, LB Habitat, Belz

BAUD Cté/CMC - Optimiser le foncier constructible

Préparation au ZAN

Dans le cadre du Plan d'Habitat Volontaire de Centre Morbihan Communauté, la mise en œuvre d'une démarche expérimentale, portant sur la **densification et le renouvellement urbain** au sein des bourgs, a été confiée au CAUE. Quatre communes test ont été sélectionnées : **Bignan, La Chapelle-Neuve, St Barthélémy et Plumelec.**

Cette action est développée en écho à la mise en œuvre du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) et vise à atteindre les objectifs suivants :

- renouveler l'attractivité et **conforter les bourgs,**
- **limiter la consommation foncière** liée à l'urbanisation tout en **diversifiant l'offre de logements**,
- **inciter les propriétaires à valoriser leur patrimoine** (restructuration de cœur d'îlot, division parcellaire, réhabilitation/ extension du bâti, etc.).

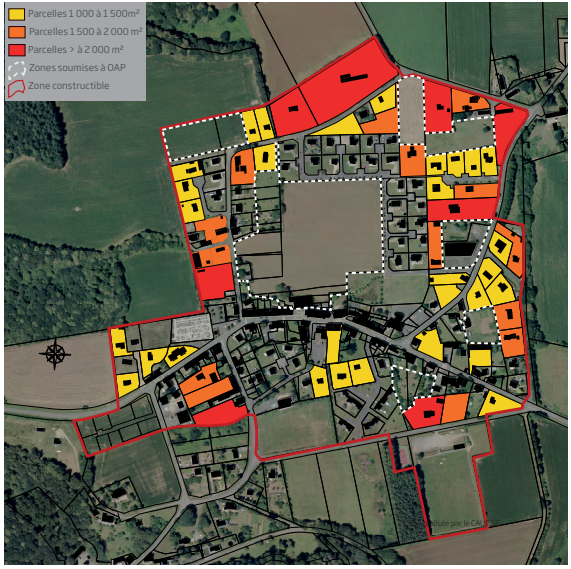

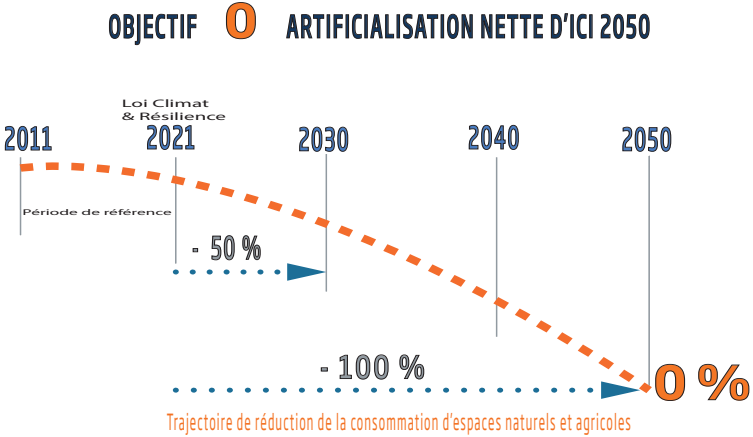

La réussite de l'opération reposant sur un large consensus et sur une adhésion des différents acteurs concernés (élus et habitants), le CAUE a proposé la méthode d'intervention suivante :

- **repérage des secteurs stratégiques** (fonds de jardins, friches, immeubles vacants, grandes parcelles, etc.) effectué sur le terrain avec les élus,
- réalisation d'un **diagnostic urbain** et définition par secteur de **principes de restructuration et de densification** (esquisses 3D),
- organisation avec les élus d'une réunion publique pour informer et sensibiliser les habitants sur l'intérêt d'une démarche de densification et de renouvellement urbain,
- proposition aux **propriétaires** intéressés d'un rendez-vous personnalisé auprès d'un architecte conseil du CAUE afin :
  - ⇨ d'appréhender le **potentiel de leurs biens fonciers** et immobiliers,
  - ⇨ de bénéficier de **premières simulations** quant aux mutations possibles de leurs propriétés.

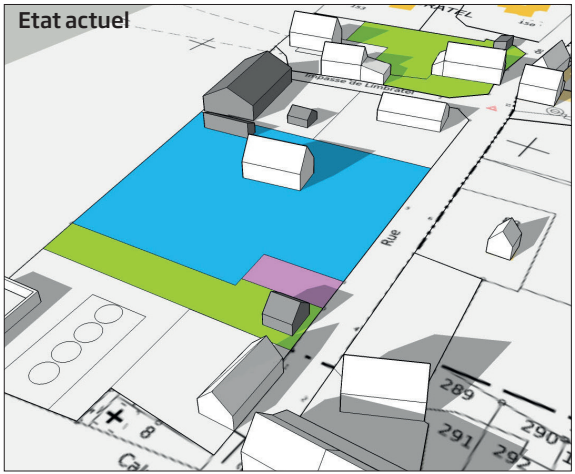

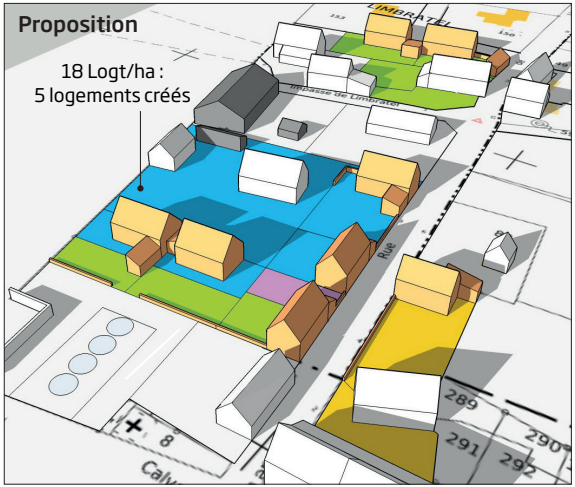

SAINT-GILDAS-DE-RHUYS - Requalification des espaces publics

Saint-Gildas-de-Rhuys, commune littorale et touristique souhaite engager la reconquête des espaces publics centraux dans une logique de confortation et de redynamisation du centre-ville . Elle a demandé au CAUE de la conseiller sur :

- la **valorisation du cadre de vie** en cœur de ville, en lien avec la dimension patrimoniale, touristique et économique,
- la **promotion des déplacements doux** en requestionnant la place de la voiture.

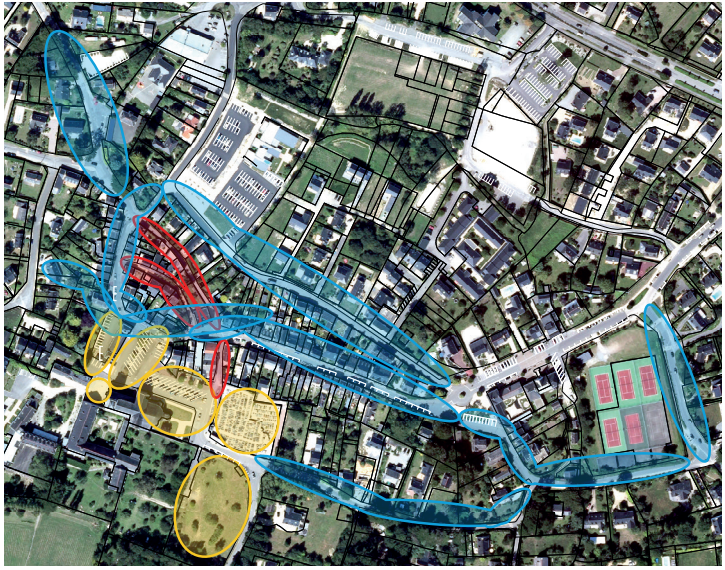

LES SECTEURS ETUDIES

La place Ropert Les venelles Les rues

Constats :

1/Un centre-ville congestionné en période estivale car passage obligé pour accéder à des sites touristiques majeurs.

2/Des espaces publics au traitement routier voués en priorité à l'automobile.

3/Un dynamisme économique à maintenir avec de nombreux commerces et la tenue régulière de marchés.

Le travail du CAUE :

- Mettre en avant par secteur les dysfonctionnements, les problèmes de sécurité et de conception.
- **Proposer des principes d'aménagement simples** visant à promouvoir les déplacements doux, à améliorer le cadre de vie et à valoriser les éléments patrimoniaux.
- **Formuler des recommandations** pour un aménagement qualitatif, fonctionnel et sécurisé.

BRANDIVY - Aménagement d'une zone 1 AU et projet de restaurant scolaire

La commune de Brandivy souhaite **conforter et revitaliser son centre-bourg** en urbanisant une zone 1AU située au cœur de l'agglomération et en améliorant les équipements scolaires (extension du périmètre de l'école et création d'un nouveau restaurant scolaire). Le CAUE a développé une **approche urbaine globale et transversale** en vue de définir une stratégie d'aménagement.

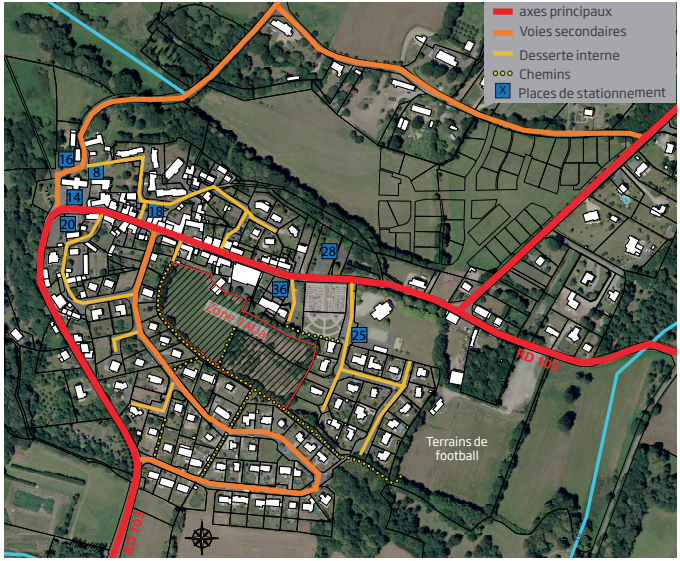

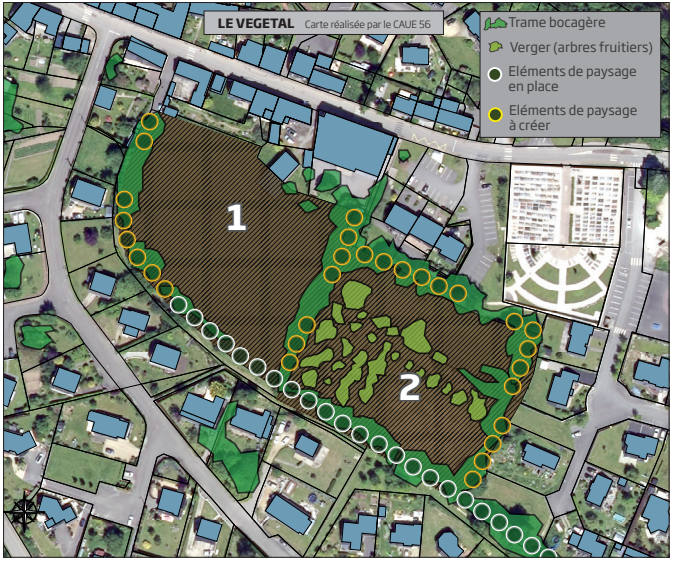

Constats :

1/ Une zone 1AU correspondant à un cœur d'îlot enclavé mais bordé par un très beau chemin.

2/ Une trame bocagère omniprésente octroyant à ce site une forte qualité paysagère et écologique.

3/ Une franche urbaine plus ou moins qualitative (arrières de parcelles, quelques annexes inesthétiques).

Le travail du CAUE :

Le CAUE a proposé **trois scénarios d'aménagement** pour la restructuration du site et de ses abords. L'objectif était de faire appréhender aux élus et partenaires le potentiel de cet espace et de les sensibiliser sur la question de la densification de l'habitat. Une étude de faisabilité a également été réalisée pour la réalisation d'un nouveau restaurant scolaire et d'un espace d'accueil polyvalent.

SCENARIO 3
Desserte en impasse et coulée verte

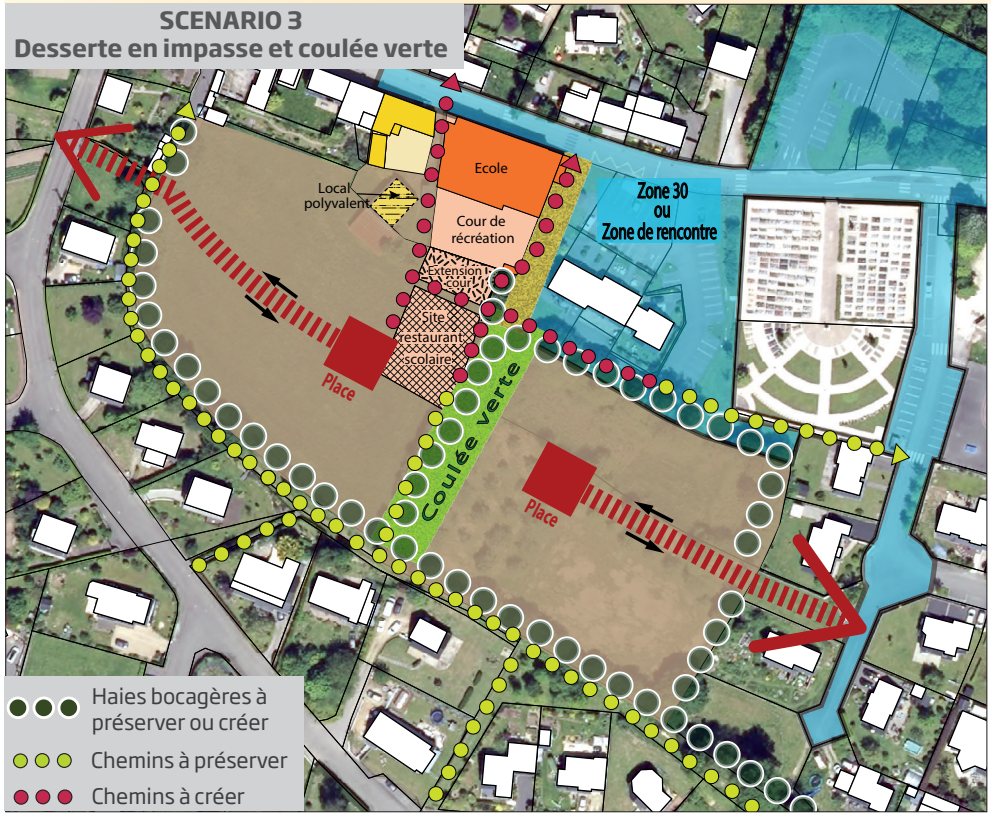

Lignes directrices :

- 2 poches d'habitat autonome avec espace public structurant et qualitatif.
- Privilégier un habitat dense tout en respectant l'échelle et la typologie du bâti en cœur de bourg.
- Sauvegarde de la trame bocagère centrale et pas de rupture de la chaîne des déplacements doux.
- Aménagement d'espaces publics structurants et fédérateurs (ex : halle polyvalente).
- Création d'une coulée verte constituant un axe fort au sein du bourg.
- Confortation du pôle scolaire.

LA GACILLY - Conseils pour l'aménagement des espaces publics du centre-ville

LE PERIMETRE DE REFLEXION

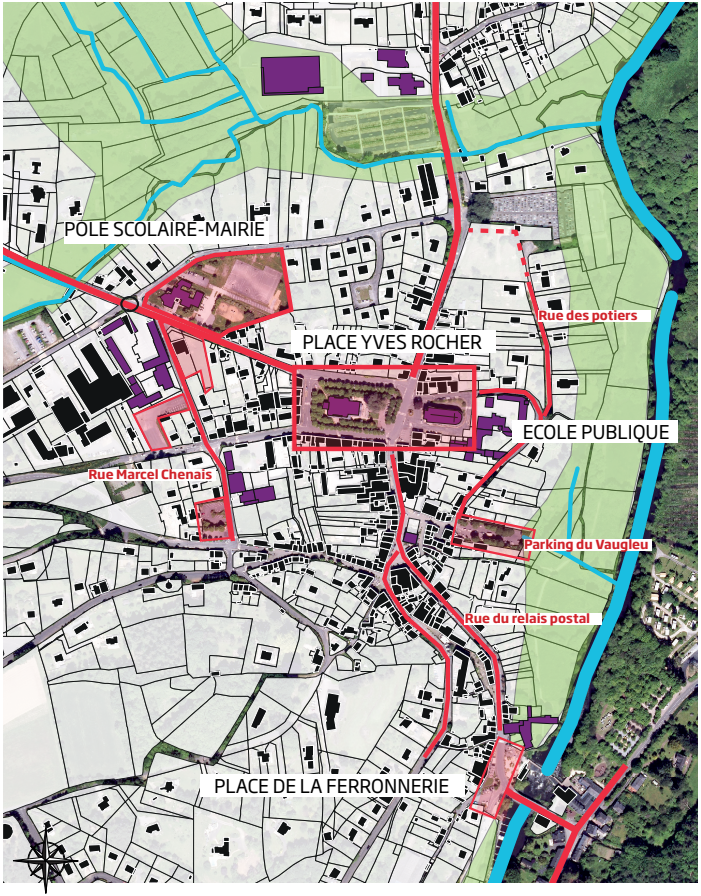

Suite à une première réflexion menée en 2010, les élus ont souhaité relancer ce projet de **requalification des espaces publics** du centre.
Les objectifs au départ étaient de sécuriser les déplacements, améliorer la circulation et le stationnement, valoriser les abords des commerces et mettre en valeur le patrimoine.... dans cette cité touristique très fréquentée en période estivale (Festival de la photographie) et siège de la société Yves Rocher.

Le travail du CAUE :

- Réaliser un **diagnostic sur les entrées de ville et les espaces publics centraux** (places) pour dégager les points forts/faibles,
- Définir les enjeux et proposer des **principes d'aménagement**,
- **Sensibiliser les élus** en montrant des exemples d'aménagement qualitatif (Photos de référence)
- **Accompagner la commune pour lancer une mission de maîtrise d'œuvre** (cahier des charges de consultation, aide au choix de l'équipe), suivi du projet.

La place de la Ferronerie : un espace aménagé pour la voiture

La voie coupe la place en deux, déplacements difficiles des piétons, terrasses exiguës.

Le stationnement occupe l'espace
Traitement routier avec de l'enrobé partout

Une place à requalifier pour créer un espace plus apaisé et convivial

Principes d'aménagement illustrés par des photos de référence

Tain l'Hermitage (26)

Larges terrasses devant les commerces

Quistinic (56)

Placette arborée, un cadre de vie plus qualitatif

LA CROIX-HELLEAN - Conseils pour l'aménagement de liaisons douces entre le bourg et les villages

La commune révise son PLU et souhaite **favoriser les déplacements doux** sur son territoire. Plusieurs villages situés à moins d'1km du bourg accueillent une population importante. Josselin est également très proche. Il s'agit de favoriser des modes de déplacements alternatifs à la voiture (l'usage de la marche et du vélo) par des liaisons mieux sécurisées et d'aménager certaines rues. Les élus souhaitent anticiper la mise en place d'un schéma directeur cyclable par Ploërmel communauté, en cours d'étude.

Différents itinéraires à étudier

Le travail du CAUE :

- Analyser les différents itinéraires possibles et dégager les points forts/faibles,
- Définir des principes d'aménagement
- Formuler des recommandations pour un aménagement qualitatif.

Les abords du stade - le Hinguet

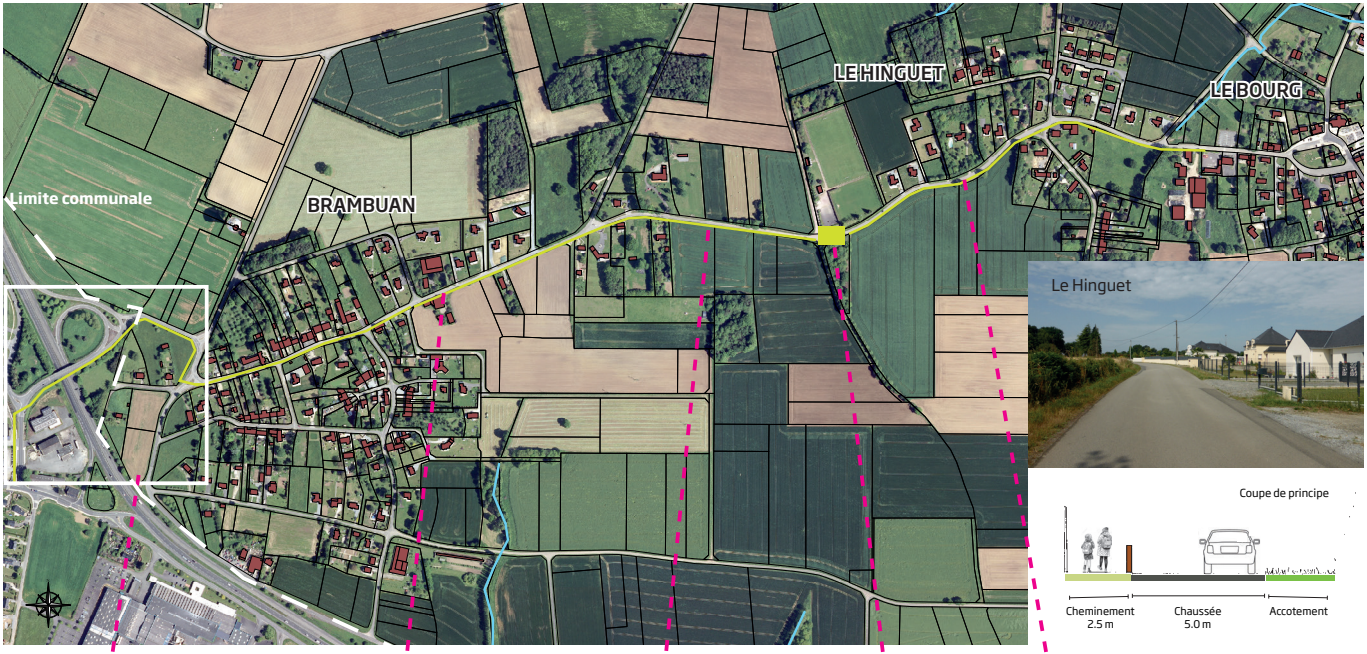

Passage RN 24 (échangeur et pont) et connexion sur Josselin

- aménager un cheminement le long de la voie
- acquérir du foncier pour élargir ce chemin,
- sécuriser le passage sur l'échangeur et le pont (commune de Josselin-CD 56)

Traversée du village Brambuan

- Réduction de la vitesse (zone 30), mise en place de chicanes ou écluses
- Création de cheminements élargis et sécurisés,
- Circulation des vélos sur la voie (vitesse réduite)

Chemin à créer sur bas côté

- aménagement d'un chemin séparé de la voie (1.4 m large mini),
- circulation des vélos sur la voie (partage de la voie-vitesse réduite)

Abords du stade

- Requalification des Parkings
- Retraiter le point de collecte,
- Déplacer le panneau d'entrée d'agglo (réduction de la vitesse)

Chemin à créer sur bas côté - Le Hinguet

- Aménagement d'un chemin séparé de la voie (1.4 m large mini),
- Circulation des vélos sur la voie (partage de la voie-vitesse réduite)

ROHAN - Valorisation des espaces communaux

En 2018, le CAUE avec l'aide des services techniques a initié un **plan de gestion différenciée des espaces verts** communaux. La Municipalité de Rohan a souhaité poursuivre ce travail et porter un regard sur l'aménagement paysager sur certains sites dans une **démarche de valorisation paysagère et de gestion raisonnée et durable des espaces verts**.

Ce travail d'embellissement par le végétal s'est porté sur différents sites identifiés par les élus : les entrées de bourg, les abords de l'église St-Samson et de la chapelle Notre-Dame-de-Bonne-Encontre, l'étang communal et la place de la halle aux grains.

Le travail du CAUE :

La réflexion du CAUE sur le projet de réaménagement des différents sites a permis de dresser un état des lieux et d'apporter des propositions tant en terme d'aménagement et de valorisation paysagère par des actions de végétalisation qu'en terme de gestion de ces différents espaces.

Aménagement paysager de l'étang de la Ville Moisan

Exemple de palette végétale

Quelques actions de végétalisation et d'aménagement proposées - Secteur Est

- Réalisation d'un **diagnostic** sur l'état sanitaire des arbres et arbustes (taille sanitaire)

- **Réaménagement** à définir en concertation avec les habitants et les scolaires : parcours santé, exposition photo, arboretum, théâtre de verdure, cabanes en osier vivant, aire de jeux, labyrinthe végétal, land art, jardin gourmand, refuge de biodiversité...

- Arrachage de la haie de lauriers palmes et **végétalisation de la noue** par des espèces inféodées aux milieux aquatiques : massette, roseau, iris des marais, salicaires, carex...

Remplacement des arbres et arbustes dépérissants par des espèces comme les rhododendrons (A), les azalées arbustives, les magnolias (B), les cornouillers du Japon (C), la viorne, les érables, l'arbre au caramel (D), le parrotie de Perse, le pommier Everest...

- Remplacement des haies de Pyracantha et Cotoneaster par des haies champêtres et fleuries (bourdaine, noisetier, fusain, cornouiller, aubépine, amélanchier, charme...)

PROMOUVOIR LA DIMENSION ÉCOLOGIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Espèce

Habitat

Nourriture

Informations

Des parcours didactiques pourraient être mis en œuvre. La réalisation de ce genre de parcours nécessite des connaissances spécifiques en écologie. Il exige également un véritable savoir-faire pour l'organisation des circuits (support de qualité, choix d'implantation, mise en scène, etc.) et pour la vulgarisation des informations.

Pose de nichoirs, par exemple dans le cadre des refuges de la LPO

Ruches

Tas de bois mort abritant des insectes xylophages

L'intérêt et la préservation de la faune peuvent être mis en avant par la création d'hôtels à insectes, de ruches, de tas de bois mort ou de pierres sèches, de nichoirs à oiseaux...

PROMOUVOIR LA DIMENSION LUDIQUE, CULTURELLE ET SPORTIVE

Exposition photo sur le thème de la biodiversité, parc du Fogeo à Arzon

Animation nature sur la faune présente dans les milieux aquatiques

Théâtre de verdure, étang du Govéro à Monterblanc

Land art dans un parc au Danemark

Aménagement de jeux pour enfants privilégiant les matériaux naturels pour une meilleure insertion dans le paysage : jeux en bois, copeaux bois pour les zones de réception...

PROMOUVOIR LA DIMENSION CONVIVIALE ET GOURMANDE

Espace jardiné planté de petits fruits rouges

Parcours sportif

Aire de jeux, sol en copeau de bois

Land art au parc Parilly, Lyon

Études finalisées en 2022 - Architecture

ALLAIRE	Conseil pour l'implantation d'une MAM
BEIGNON	Réflexion sur l'aménagement de la halle commerciale et de ses abords
BRANDIVY	Diagnostic urbain et étude de faisabilité pour l'implantation d'équipements publics dans le plan guide.
CAMOEL	Etude préalable à la création d'un pôle médical et d'un restaurant scolaire
CONCORET	Conseils pour la restructuration et extension du CPIE Forêt de Brocéliande
CRAC'H	Réhabilitation Maisons Daniel en centre-bourg
ERDEVEN	Requalification du cœur de station Kerhillio
GRAND-CHAMP	Création d'un centre culturel en cœur de bourg
GUELTAS	Reconversion de l'école publique en locaux associatifs et logements
GUISCRIFF	Etude préalable à la reconversion site du presbytère et ses abords
LARMOR-BADEN	Construction d'un équipement social et culturel / Etude pré-opérationnelle.
LA TRINITE-PORHOET	Restructuration de la mairie en secteur MH et amélioration de l'accessibilité
LA CROIX-HELLEAN	Bâtiment communal multifonctions
LAUZACH	Etude préalable à la réhabilitation d'une maison en centre bourg et densification parcelle
LE TOUR-DU-PARC	Etude préalable à l'extension de la maison médicale
LIZIO	Rénovation de gites communaux
MOLAC	Etude préalable pour la création d'un commerce et densification parcelle
MOREAC	Etude préalable à la création d'un pôle culturel et ses abords
PLEUGRIFFET	Transformation de l'ancienne mairie en pôle culturel / Etude pré-opérationnelle.
PLOEMEL	Réflexion sur la restructuration des écoles
PLOEMEUR	Réhabilitation et extension école maternelle Robert Desnos
PLOUGOUMELEN	Evolution de l'école et de l'accueil de loisirs Philippe Mérieu
PORT-LOUIS	Réhabilitation et extension de l'école primaire
QUIBERON	Conseil aménagement site des anciennes conserveries « Jeannettes »
RIEUX	Etude préalable à la réhabilitation de deux maisons en centre bourg et densification parcelle

ST-BARTHELEMY	Transfert du pôle scolaire sur un nouveau site
ST-JACUT-LES-PINS	Etude préalable à la reconversion du site de l'ISSAT
ST-JEAN-BREVELAY	Projet de halle Place de l'Eglise
ST-THURIAU	Etude préalable à la création d'un pôle scolaire
ST-DOLAY	Etude préalable à la création d'un pôle scolaire
ST-NOLFF	Réflexion globale sur les équipements enfance, jeunesse et culture
SILFIAC	Etude préalable à la création d'ateliers techniques

Médiathèque de Plaemel, Entre-Sols Architecte

ST-JACUT-LES-PINS - Renouvellement urbain : reconversion du site de l'ancien Issat

La commune de Saint-Jacut-les-Pins a sollicité le CAUE pour mener une étude sur la **reconversion du site de l'ISSAT, lycée agricole et technologique** construit en 1962 (de type pailleron, très amianté), dont l'activité a été transférée à Redon.
Cette **friche** d'une contenance de **9000 m²** située en plein centre bourg, devrait à terme après démolition du lycée accueillir :

- des logements, commerces et services.
- la médiathèque qui pourrait être transférée dans l'ancienne chapelle du site.

Le travail du CAUE :

Réalisation d'un **diagnostic urbain** permettant d'appréhender les logiques de développement du bourg de St-Jacut-les-Pins à travers :

- les problématiques liées à la consommation foncière, les typologies de l'habitat,
- les potentialités du territoire communal : les composantes paysagères fortes,
- le traitement des espaces publics, les liaisons douces.

Une première approche a ensuite été effectuée sur la **reconversion possible du site de l'ISSAT** à la fois d'un point de vue **organisationnel et pré-programmatique**.

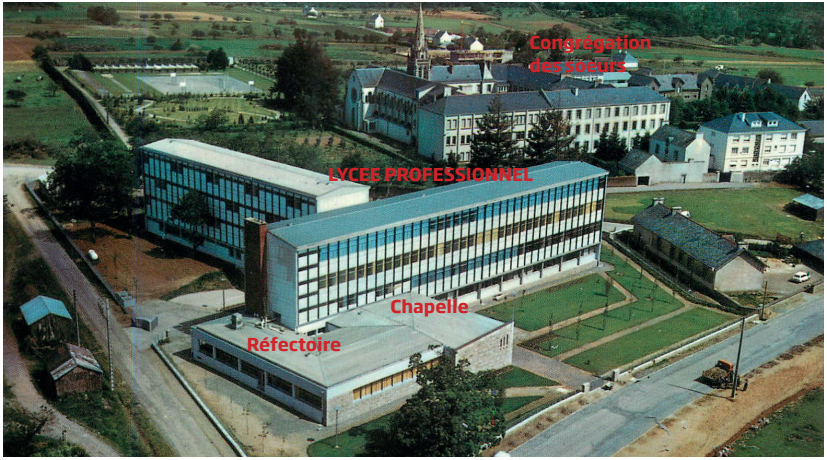

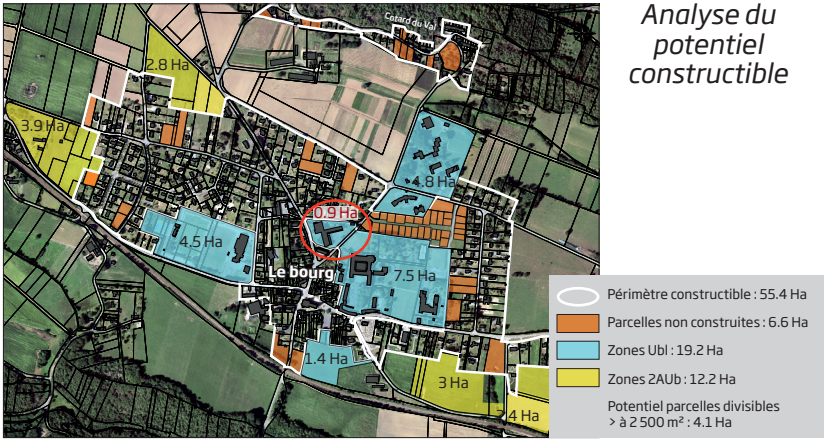

Analyse du potentiel constructible

Les principes d'aménagement :

- Programme mixte : logements, équipement public, services,
- Densité, diversité des formes urbaines et des typologies d'habitat,
- Prise en compte de l'exposition, des ombres portées, des espaces privatifs,
- Espaces de convivialité, aménagements paysagés,
- Place de la voiture
- Connexions piétonnes vers le centre-bourg, l'école,...
- Perméabilités piétonnes à travers l'îlot,
- Maintien des arbres existants,
- Gestion alternative des eaux pluviales.

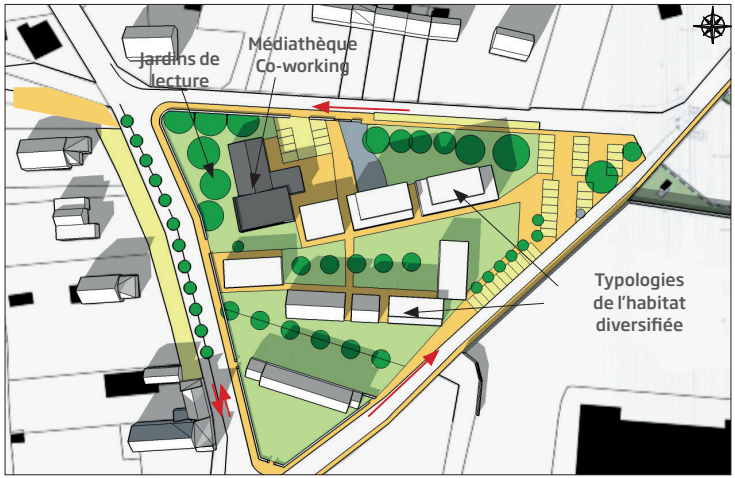

Hypothèses d'aménagement après démolition
20 à 25 logements env. (22 à 28 logt/ha)

- Petits collectifs : R+1+attique / R+1+comble,
- Habitat intermédiaire
- Individuel groupé : R+c /R+1
- Taille des logements diversifiée

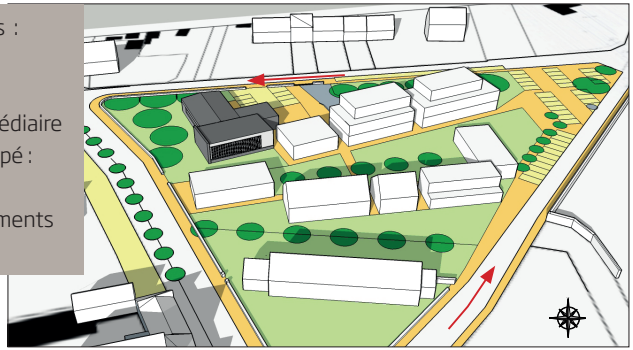

Ces schémas ont pour but d'illustrer le propos

LARMOR-BADEN - Réflexions préalables à l'aménagement d'un pôle multifonctions, de logements et d'espaces publics route d'Auray

La commune de Larmor-Baden a sollicité les conseils du CAUE afin de mener une réflexion sur **l'évolution des équipements publics** sur le site des anciennes écoles et la **requalification de l'entrée de bourg ouest**. Cette étude se veut être un outil de réflexion. Elle constitue un premier balayage des premières propositions d'aménagement et de pré-programmation.

Périmètre de réflexion

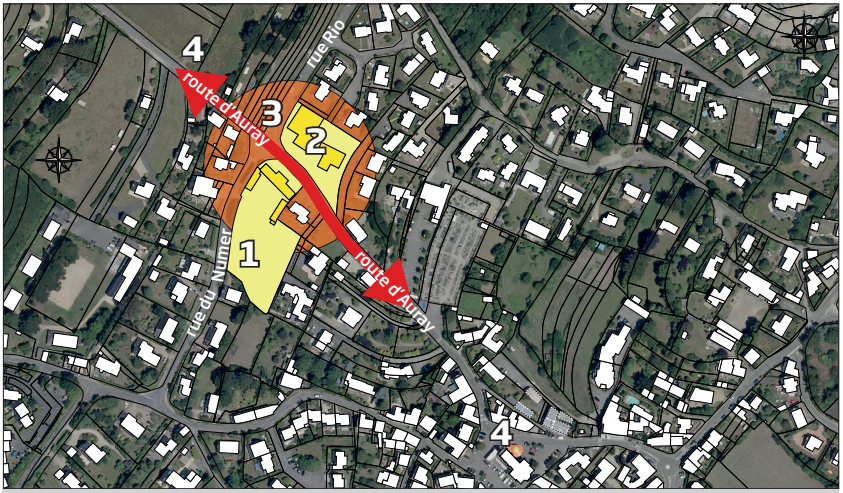

1 *Ancienne école publique abritant des activités associatives et des logements*

2 *Ancienne école publique et restaurant scolaire abritant des activités associatives et la médiathèque*

3 *Entrée ouest : carrefour route d'Auray/rue du Numer/rue Gilles Rio*

4 *Route d'Auray (100 m env. autour du carrefour des rues du Numer et Rio)*

La réflexion du CAUE porte plus particulièrement sur les:

SECTEURS 1 et 2, site des anciennes écoles:

- établissement d'un diagnostic (implantation et organisation des bâtiments, usages et fonctions, état sommaire du bâti, etc.),
- perception du devenir des bâtiments (rénovation, extension, démolition)
- appréhension du potentiel foncier d'un point de vue urbain (densification, mixité urbaine : habitat / services / équipements) en vue de restructurer l'entrée de bourg.

SECTEURS 3 et 4, voirie et espaces publics (route d'Auray et carrefour) :

- trafic, traitement, dimensions,
- gestion du stationnement,
- accessibilité,
- place des circulations douces,
- transition espace public/espace privé,
- place et nature du mobilier urbain,
- potentiels de requalification urbaine et paysagère,etc.

Le travail du CAUE :

L'appréhension de différentes possibilités de restructuration et d'extension de l'école (secteur 1) selon **différents pré-programmes étudiés (médiathèque ou logements)**.

Analyse du potentiel constructible pour les secteurs 1 et 2

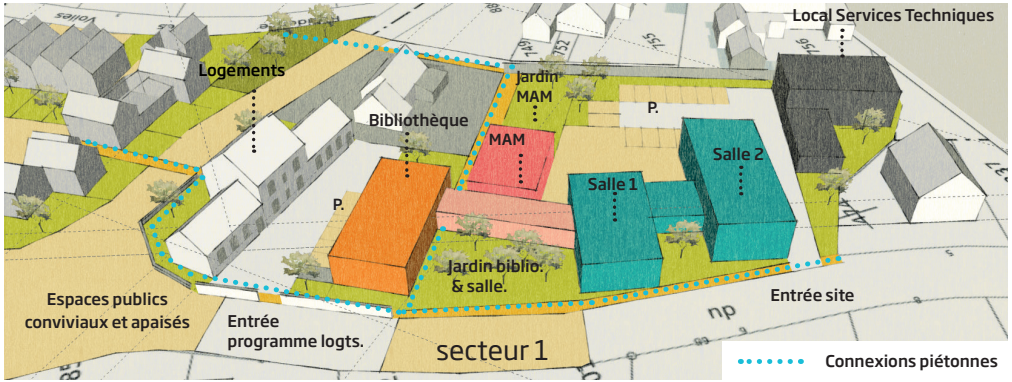

ancienne école

Le travail du CAUE :

La proposition d'un **pré-programme du pôle culturel et social** (secteur 1) ainsi que des **logements** (secteur 2) en tenant compte des besoins et des contraintes, potentialités du site d'un point de vue urbain, paysager et réglementaire.
Une **approche prévisionnelle des coûts** a été abordée pour le futur équipement culturel et social.

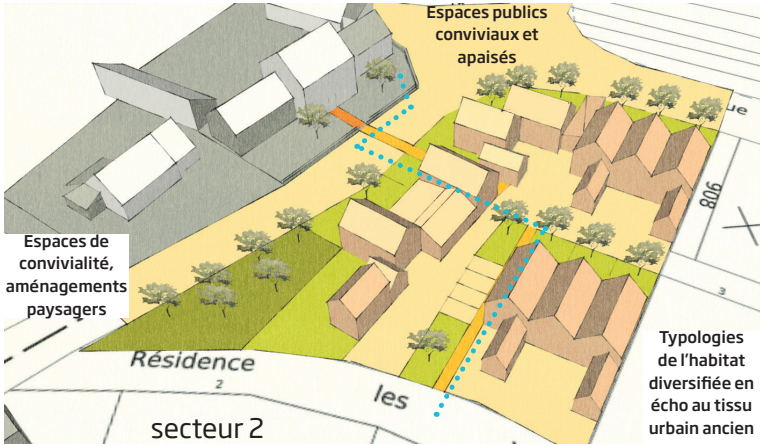

Ces schémas ont pour but d'illustrer le propos

BEIGNON - Réflexion sur l'aménagement de la halle commerciale et de ses abords

La commune de Beignon qui voit une augmentation de sa population depuis 10 ans, souhaite **conserver et améliorer les services de la halle commerciale** de proximité située en lisière de bourg dans un quartier d'habitat.
Le bâtiment de type hangar industriel est dans un état vétuste qui ne permet pas d'accueillir le public dans de bonnes conditions et ne respecte pas les normes actuelles.
La commune envisage un équipement polyvalent avec un espace extérieur paysager comme lieu de vie, plus accueillant et sécurisé pour les piétons. Les élus s'interrogent sur les différentes possibilités de réhabilitation ou de démolition-reconstruction sur le site.

Le travail du CAUE :

Le CAUE a développé une approche urbaine, réglementaire et architecturale montrant les atouts et contraintes du site et du bâtiment. Puis a proposé une **pré-programmation du nouvel équipement** en intégrant les nouveaux besoins et les enjeux en terme de liaisons douces. Il a présenté **trois scenarii différenciés** avec les avantages et inconvénients, illustrés de schémas et références.

ETAT EXISTANT

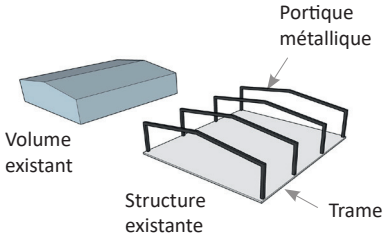

Hypothèse A : Conserver et restructurer

L'hypothèse A consiste à restructurer le bâtiment pour l'adapter aux nouveaux besoins et nouvelles normes en conservant sa structure.

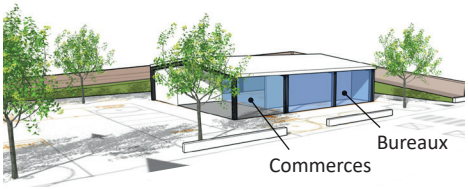

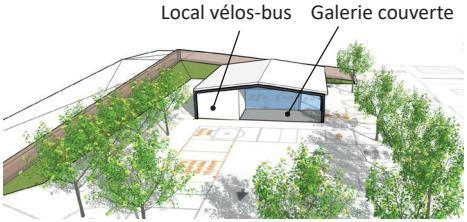

Hypothèse B : Reconstruire et compacter

L'hypothèse B propose de compacter le programme sur une seule parcelle afin de libérer le foncier sud pour un possible autre projet.

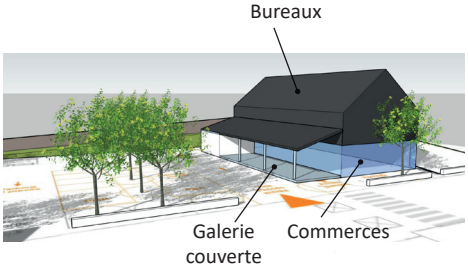

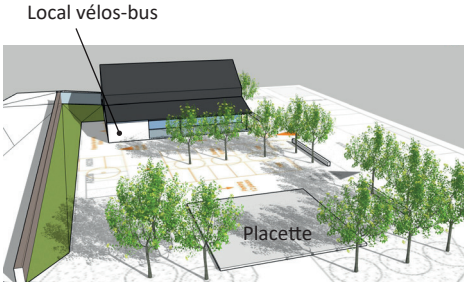

Hypothèse C : Reconstruire et développer

L'hypothèse C consiste à développer un équipement avec une nouvelle façade urbaine et un grand espace public sous forme de parvis.

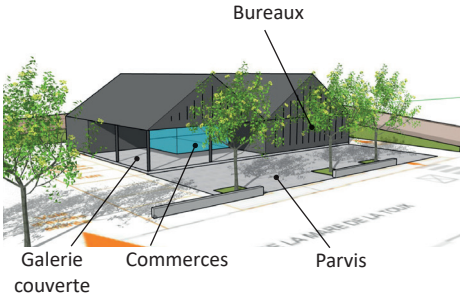

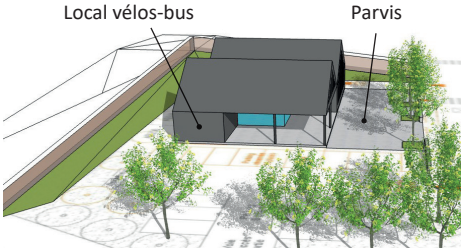

Ces schémas ont pour but d'illustrer le propos.

CRAC'H - Conseils pour la réhabilitation de la Maison Daniel située en cœur de bourg

La commune de Crac'h a fait l'acquisition via un conventionnement EPF d'une parcelle de 806 m² en cœur de bourg. Elle a sollicité le CAUE pour étudier les **possibilités de réhabilitation et d'extension des deux bâtiments** (ancien atelier-cidrerie et logements).
Le bâtiment principal est un élément patrimonial structurant du bourg historique, l'ensemble est intégré dans un périmètre de protection des Monuments Historiques.
Les élus envisagent une mixité d'usages pour ces bâtiments avec une dominante de logements dans le respect de la convention EPF. Ils souhaitent réserver une partie du RDC pour un commerce qui pourrait profiter des annexes et d'un accès logistique via le jardin central. Ce jardin a vocation à être ouvert au public. Le RDC pourrait aussi être utilisé pour des services municipaux en lien avec la Mairie située à 100m environ.

Le travail du CAUE :

Montrer les différents enjeux de ce projet pour la commune: maintien d'un patrimoine en cœur de bourg, réorganisation des services communaux, installation d'un nouveau commerce et de logements, intégration d'un jardin public ouvert sur la venelle.

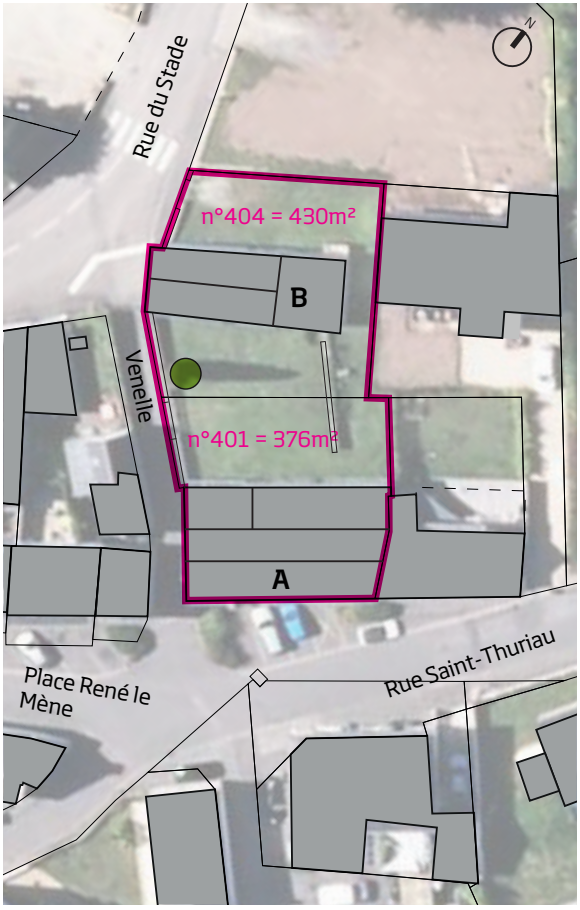

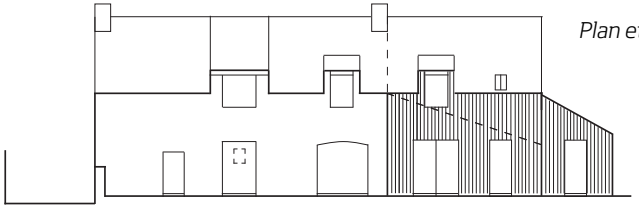

Plan et façade schématiques (*)

Principales orientations du scénario 2

- Des locaux municipaux au RDC du bâtiment A (agence postale ou autres services à étudier)
- Un commerce d'environ 40m²
- 4 logements (1 T2, 1 T3 et 2 T4). Chaque logement bénéficie d'un petit terrain extérieur privatif ou semi-privatif
- 2 places de stationnement (pour les T4)
- Le jardin central peut devenir public et offrir une halte aux promeneurs qui habitent ou découvrent le centre bourg (aménagement de bancs, jeux, plantations etc.)

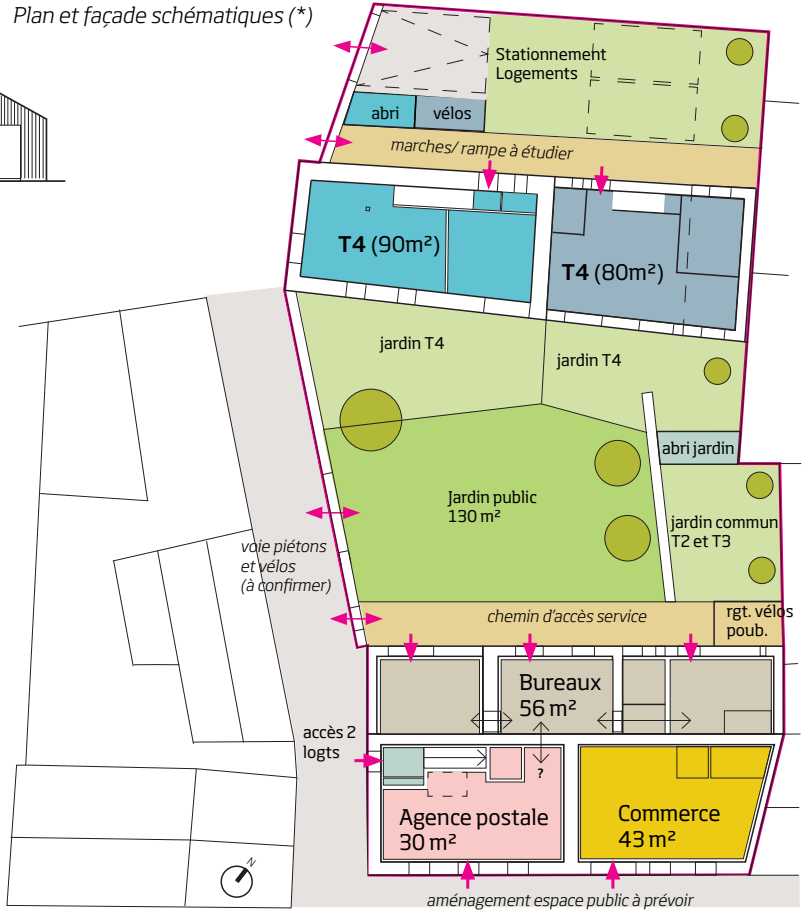

** Etude capacitaire pour une aide à la décision préalable aux études de MOE*

Accompagnements techniques et cahiers des charges réalisés en 2022, pour consultation de maîtrise d'œuvre et accompagnement au choix de l'équipe prestataire

AUGAN	Conseils pour l'aménagement du bourg (mise en place de liaisons douces et sécurisation des déplacements)
BEGANNE	Accompagnement technique plan de développement
BEIGNON	Cahier des charges et audition pour l'aménagement de la Halle commerciale et des abords
BERRIC	Accompagnement technique plan de référence « Berric 2032 »
BILLIERS	Cahier des charges de consultation de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle communale
BULEON	Participation au groupe de travail chargé de suivre la requalification des espaces publics.
COLPO	Extension de la mairie / cahier des charges et accompagnement technique
GOURIN	Aide au choix du maître d'œuvre pour l'aménagement d'un lotissement communal.
GUISCRIFF	Cahier des charges de programmation architecturale, urbanistique, paysagère et financière, démarche participative
ILE D'ARZ	Construction école / cahier des charges et accompagnement technique
LA GACILLY	Conseils pour l'aménagement du centre-ville et des entrées.
LES FOUGERETS	Accompagnement technique plan de développement
LOCQUELTAS	Construction du restaurant scolaire / cahier des charges et accompagnement technique
MAURON	Accompagnement étude programmation ancien EHPAD
MEUCON	Demande de conseils pour l'aménagement sommaire d'une entrée de bourg
MONTERTELOT	Conseils sur l'aménagement d'une aire de loisirs et de liaisons douces
MOUSTOIR-AC	Rédaction du cahier des charges pour le lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre sur la requalification des espaces publics centraux.
PLUHERLIN	Accompagnement technique secteurs de renouvellement urbain
PLUNERET	Projet de centre-ville
PRIZIAC	Aide au choix du maître d'œuvre pour la requalification des espaces publics au sein du bourg

QUESTEMBERT ET MALANSAC	Accompagnement technique PVD
ROCHEFORT-EN-TERRE	Cahier des charges de consultation de maîtrise d'œuvre pour la requalification des entrées de ville et choix MOE
ST-CONGARD	Cahier des charges MOE médiathèque
ST-GILDAS-DE-RHUYS	Rédaction du cahier des charges pour le lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre sur la requalification des espaces publics centraux.
ST-JEAN-LA-POTERIE	Accompagnement technique choix MOE pour la construction d'un restaurant scolaire/Alsh
ST-PHILIBERT	Rédaction du cahier des charges, mission de MOE pour la requalification d'espaces publics.
ST-PIERRE-QUIBERON	Accompagnement programmation urbaine et architecturale centre-bourg
SAUZON	Cahier des charges MOE lotissement communal
SILFIAC	Cahier des charges de consultation de maîtrise d'œuvre pour la construction des ateliers techniques
THEHILLAC	Etude de centralité
TREFFLEAN	Restructuration de la salle belle étoile en cœur de bourg / accompagnement technique
VANNES	Définition d'un référentiel de l'urbanisme (à destination des promoteurs aménageurs). Participation à un groupe de travail sur le thème de la mobilité et des espaces publics.

CONCORET (PLU)	Phase accompagnement des collectivités lors de l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCOT, PLH...)
LOCMARIA (PLU)	
PONTIVY (PLH)	
SAUZON (PLU)	

Participation aux comités de pilotage, ateliers et réunions

Participation aux actions et études des partenaires

GRAND SITE DUNAIRE — Participation aux COTECH

MEGALITHES (UNESCO) — Participation aux Groupes de Travail et COPIL

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE ET COMMUNES DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE

Journées de terrain pour la candidature à la labellisation de la commune de Guern et la réévaluation du label de la commune de Noyal-Muzillac.

Participation à la réunion du comité technique du label CPRB à Plouneour-Menez.

Participation à la réunion du comité technique du label PCC au Guerno et à Rochefort-en-Terre.

... LISTE NON EXHAUSTIVE

Participation à des comités de sélection

Le trophée des Hermines - Commune de Vannes

Afin de promouvoir la qualité urbaine et architecturale à Vannes, le trophée des Hermines, permet de récompenser les maîtres d'ouvrages des meilleures réalisations architecturales achevées en 2020 et 2021.

Le CAUE fait partie du jury constitué d'élus et d'architectes et a participé à la désignation des huit lauréats après une visite sur site des constructions présélectionnées.

Les projets lauréats sont sélectionnés sur quatre critères :

- Qualité de l'intégration urbaine
- Pertinence du parti architectural et du choix du mode constructif en fonction du programme
- Fonctionnalité et qualité des espaces intérieurs et aménagement des espaces extérieurs
- Prise en compte du développement durable dans la conception du projet

photo ville de Vannes

Visite du jury dans le cœur historique de Vannes

Prix régional de la Construction bois - Fibois Bretagne

Le Prix régional permet de démontrer la pertinence et la diversité des usages du matériau bois dans le bâtiment. Le comité de sélection Bretagne s'est réuni afin de sélectionner les projets représentant la Bretagne lors du Prix National de la Construction Bois et les projets «coups de cœur» 2022.

Les projets candidats sont jugés sur cinq critères :

- Qualité architecturale et insertion paysagère
- Approche environnementale et performance énergétique
- Créativité et innovation
- Performance technique
- Emploi d'essences locales (bretonnes ou françaises)

photo FIBOIS

Le comité de sélection composé d'un panel de professionnels issus du monde de la construction réuni à Rennes

Groupe scolaire de Moustoir-Ac, Saba architectes (étude CAUE 2018)

Groupe scolaire de Moustoir-Ac, Saba architectes (étude CAUE 2018)

Mission Embellissement du Morbihan

En partenariat avec TOURISME MORBIHAN L'esprit Sud de la Bretagne

Depuis de nombreuses années, **le CAUE accompagne l'Agence de Développement du Tourisme du Morbihan** dans la mission d'embellissement et de labellisation «Villes et Villages Fleuris» des communes.

Cette démarche vise à **faire évoluer les pratiques d'aménagement et de gestion des espaces verts** des collectivités vers un embellissement cohérent, durable et soucieux des préoccupations environnementales.

Les municipalités peuvent solliciter l'organisation d'une visite-conseil sur leur territoire afin de les aider à définir leur **stratégie d'embellissement communal**.

Cette mission permet d'accompagner les collectivités dans une **démarche de valorisation paysagère** en s'appuyant notamment sur les principes de gestion différenciée des espaces verts, de développement de la biodiversité, de préservation des ressources naturelles, de végétalisation des espaces publics, d'entretien des espaces communaux sans produit phytosanitaire, de développement des déplacements doux...

Les communes ayant fait l'objet d'une visite-conseil en 2022 sont Billio, **Buléon**, **Carentoir**, **Kervignac**, **Lignol**, **Lizio**, **Quéven**, **St-Abraham**, **St-Allouestre**.

Remise des prix 2022

Visite jury 2022

Jurys de concours 2022

Ecole Kerniol ,Vannes extrait image © DDL Architectes

Haras d'Hennebont © K Architectures

BSH	Construction d'un centre d'incendie et de secours à Grand-Champ (1ère partie)
Lorient Agglomération	Création d'une halle de spectacles équestres sur la cour du Puits au Haras National d'Hennebont (2ème partie)
Mairie de Guer	Regroupement et modernisation équipements sportifs
Mairie de Quiberon	Rénovation de l'Espace Louison Bobet (2ème partie)
Mairie de Sarzeau	Projet d'extension du centre technique municipal (1ère partie)
Mairie de Vannes	Aménagement futur équipement de l'école et de l'accueil collectif de mineurs de Kerniol
Mairie de Vannes	Projet du nouveau musée des beaux-arts sur le site du château de l'Hermine (3ème partie)
Plescop	Mission de MOE pour la construction d'un nouveau centre technique municipal
Pluvigner	Aménagement du centre-ville
SPL Equipements du Morbihan	Jury de concours pour la construction d'un pôle socio-culturel à Questembert
SPL Equipements du Morbihan	Restructuration d'un collège et construction d'un complexe sportif Vannes (1ère partie)
SPL Equipements du Morbihan	Construction d'un pôle socio-culturel Questembert (1ère partie)

Aboutissement des projets

Inauguration du Stade de Séglien, Set architectes (étude CAUE 2019)

Aboutissement des projets

Visite du restaurant scolaire de Moustoir-Ac, Saba architectes (étude CAUE 2018)

Aboutissement des projets

Aménagement du bourg de Saint-Yves à Bubry, Ar'TOPIA (étude CAUE 2014)

Aboutissement des projets

Aménagement de Port-Maria à Quiberon, Univers (étude CAUE 2016)

Maisons groupées,
Zac Croizamus à Quéven

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

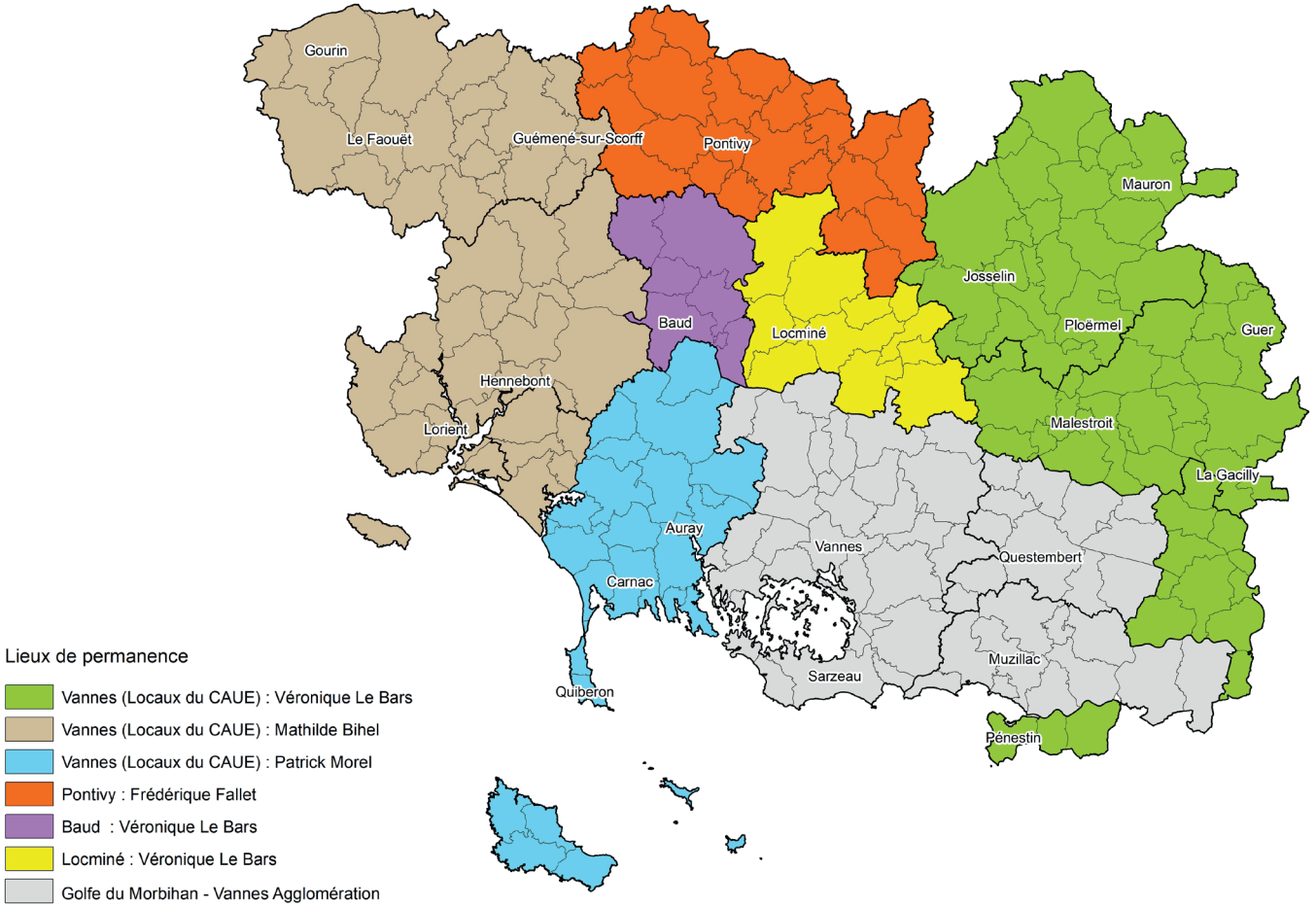
Gourin
Le Faouët
Guémené-sur-Scorff
Pontivy
Mauron
Josselin
Baud
Locminé
Ploërmel
Guer
Hennebont
Lorient
Malestroit
La Gacilly
Auray
Vannes
Questembert
Carnac
Muzillac
Sarzeau
Quiberon
Pénestin
Lieux de permanence
Vannes (Locaux du CAUE) : Véronique Le Bars
Vannes (Locaux du CAUE) : Mathilde Bihel
Vannes (Locaux du CAUE) : Patrick Morel
Pontivy : Frédérique Fallet
Baud : Véronique Le Bars
Locminé : Véronique Le Bars
Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération

Date : 2022

CAUE
Conseil d'Architecture d'Urbanisme & de l'Environnement du Morbihan

64 rue Anita Conti - 56000 VANNES
Tél : 02 97 62 40 90 • **conseil@caue56.fr**
www.caue56.fr **Habiter le Morbihan, vivre en Bretagne**

Demandeur :
PC N° :
Adresse :
Commune :
Secteur Ploërmel Communauté

Projet : Création de gîte, division parcellaire

Dossier :

Pièces :

Véronique Le Bars
Architecte

v.lebars@caue56.fr

Conseils formulés :

Au regard des contraintes d'assainissement non collectif, une étude de sol sera indispensable pour déterminer la surface d'assainissement nécessaire pour l'accueil d'une nouvelle habitation.

Il peut être envisagé :

- la création d'une dépendance de type gîte au nord et/ou au sud de l'habitation existante. Une implantation au sud de la maison existante peut permettre la création d'une liaison abritée. L'accès véhicule pourra s'effectuer depuis l'accès existant.
- la division du terrain au sud pour créer un petit lot (450m2 environ) : implantation de la nouvelle habitation contre la limite séparative ouest et nord afin de dégager un maximum de terrain au sud et un emplacement pour l'assainissement. Une dépendance de type gîte peut dans ce cas de figure être implanté également au nord de la maison existante.

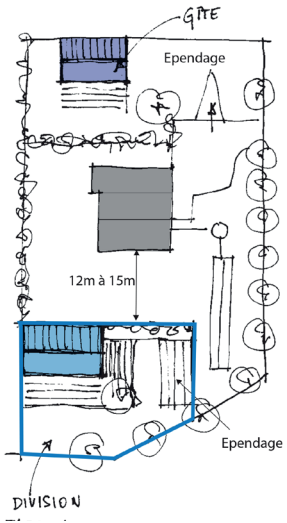

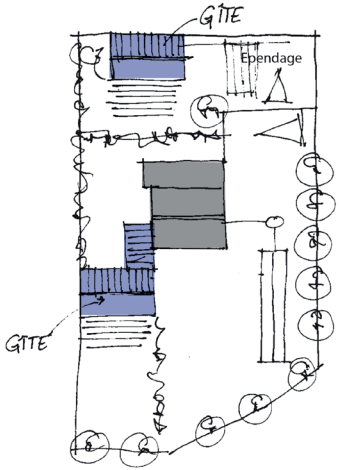

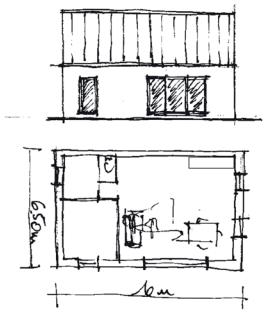

Gîte

Interventions des architectes-conseil du CAUE

507 conseils architecturaux et avis sur dossiers, répartis en :

- **248 rendez-vous**
- **149 observations**

émises sur des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme, dont CDNPS

- **110 réponses**

à des sollicitations.

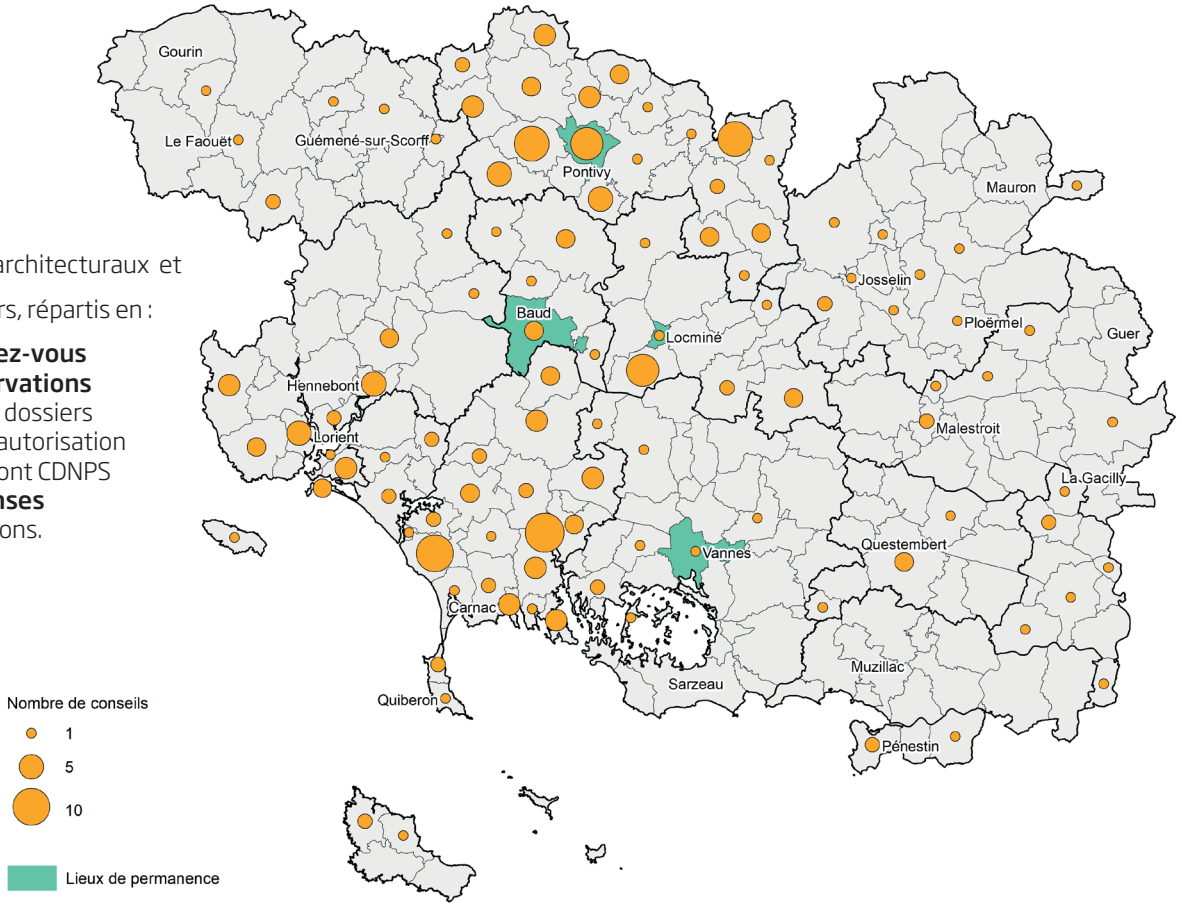

LES ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Journée Européenne du patrimoine « Zoom sur un aménagement touristique durable » en partenariat avec Ville et Pays d'Art et d'Histoire.
La station balnéaire des Remparts de Kerjouanno, conçue par Félix Madeline en 1973.
Visite animée par Heleen Statius Muller, CAUE 56.

photo © Nathalie Defrade

Visites, conférences, séminaires, production de documents de sensibilisation

AUDELOR Participation à l'animation d'une visite du réaménagement du bourg de Saint-Yves, Bubry

BILLIERS Visites salles polyvalentes pour les élus de Billiers

GMVA Dans le cadre de la Candidature Label Pays d'art et d'histoire pour GMVA, visites et ateliers dans le cadre du programme d'animation du groupe de bénévole réalisant l'inventaire participatif :
- Animation d'un des cinq ateliers « enjeux » : « transmettre la curiosité aux jeunes générations »
- Animation de la visite d'un exemple d'architecture contemporaine « Vers une dimension du patrimoine architectural contemporain en devenir sur le territoire ».

Découverte d'un ensemble de 14 logements sociaux situé sur la commune d'Arradon, réalisé par l'architecte Bernard Guillouet en 2000.

CAP VERS LE LABEL
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
PENNOMP EL LABEL
BRO ARZ HAG ISTOR

GRAND-CHAMP Visites avec le groupe de travail pour la construction d'un pôle culturel à Grand-Champ
- Centre culturel Le tempo à Vezin le Coquet
- Centre culturel de Maen Roch à Couesnon Marches de Bretagne

JOSSELIN Journée Technique d'information des élus sur le thème des aménagements des espaces publics dans les communes touristiques. Travail en partenariat pour organiser cette journée et intervention du CAUE sur la thématique (Conseils du CAUE sur Josselin : liaisons douces, secteur quai de l'Oust).

MOUSTOIR'AC Fiche repère pôle scolaire Moustoir'ac

NOYAL-PONTIVY Action de sensibilisation à destination des élus "Densité et qualité urbaine dans les opérations de lotissement"

Île d'Arz, "Au détour des routes et des chemins, 7 travaux in situ, Daniel Buren

Se former tout au long de l'année

GEP Atlantique	La réglementation « accessibilité » dans les Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) et les logements
GEP Atlantique	Economie circulaire : Réemploi, réutilisation, recyclage (3R)
CEREMA	Construire votre politique cyclable : Planifier et concevoir des aménagements
CEREMA Webinaire	La Vélorue
EPF	Habitat et Formes urbaines- Boisgervilly (35)
EPF Webinaire	Accès au logement et centralité
REGION BRETAGNE / DREAL	Conférences bretonnes de la biodiversité
	Visio-conférence sur la stratégie nationale pour les aires protégées
	Ateliers du comité départemental pour les aires protégées
CCI Morbihan	Maintien et actualisation des compétences SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
Atelier 601	Formation Indesign

Journée de visite dans la région de Lorient : bourg de Pont-Scorff, quartier Croizamus à Quéven, Lorient

Éducation Artistique et Culturelle (EAC) : aborder l'architecture par les arts

L'éloge des loges : une création de Simon Augade réalisée en co-construction avec les élèves du Lycée horticole de Saint-Jean-Brévelay, et le CAUE 56 pour transformer les usages de la cour et du foyer.

"Regarder et vivre mon Lycée comme une art-chitecture"

Avec le professeur d'arts plastiques Bernard Molens, nous avons élaboré un projet d'éducation artistique sur le thème de l'"architecture". **Le plasticien Simon Augade** a été invité à partager son univers de construction modulaire avec les élèves de terminale.
Plusieurs séances préparatoires en classe ont permis de **faire réfléchir les élèves sur les espaces du lycée, à l'intérieur comme à l'extérieur**. Nous souhaitions faire prendre conscience aux élèves l'ensemble de leur environnement architectural et paysager.
Cinq installations dont une est située à l'extérieur proposent des nouveaux espaces et usages.
Le foyer est totalement transformé, le regard des élèves sur l'architecture du lycée aussi.

L'éloge des loges est un Projet EAC qui a été soutenu par la DRAC de Bretagne, KARTA et l'association des élèves ALESA du lycée Horticole de Saint-Jean-Brévelay.

Elaboré au printemps de l'année 2021, le projet s'est déroulé tout au long de l'année scolaire 2021-2022 et a été inauguré le 7 Avril 2022.

L'Education Artistique et Culturelle à l'école répond à 3 objectifs :

- permettre à tous les élèves de **se constituer une culture personnelle** riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire
- développer et renforcer leur **pratique artistique**
- permettre la **rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels**

Les projets EAC s'inscrivent dans un parcours tout au long de la scolarité. De l'école au lycée, sur le temps scolaire ou hors temps scolaire, **depuis plus de 40 ans, les CAUE participent à mettre en œuvre, coordonner ou conseiller des projets de sensibilisation dans le domaine de la culture architecturale**.

Les structures modulaires (plateformes et assises) sont praticables

Création et montage de la structure extérieure

Eloge des loges Lycée horticole de Saint-Jean-Brévelay, Projet EAC avec le plasticien Simon Augade, 2021-2022

Capsules vidéos dans le cadre de l'émissions « Archi à l'Ouest »

En 2022, **les CAUE bretons** ont poursuivi leur **partenariat avec la chaine Tébéo, pour coproduire les émissions Archi à l'Ouest** dans le cadre des missions de sensibilisation à l'architecture, l'urbanisme et le paysage. Chaque CAUE a proposé des **initiatives originales, des projets innovants** racontés par ceux qui les imaginent, les réalisent et les font vivre.

Emission du 31 mars 2022

Comment des bâtiments existants devenus obsolètes peuvent retrouver confort et convivialité grâce à une restructuration, une réhabilitation ou un réaménagement?

A Saint-Armel (Morbihan), la mairie et la salle polyvalente forment un hameau d'équipements publics.

Emission du 27 janvier 2022

Quelle approche méthodologique pour la mise en œuvre d'un habitat participatif ?

Retour d'expérience sur « Le fil » au Bono où 4 familles cohabitent depuis 2014.

Emission du 30 novembre 2022

Comment faciliter le retour à la biodiversité ?

Restitution d'une zone humide de 3 hectares, asséchée et remaniée, futur vivier de biodiversité à Brech'.

Emission du 28 décembre 2022

Comment cohabitent les usagers sur la voie publique?

A Lorient, réaménagement de l'avenue de la Marne, conciliant nouveaux usages et objectifs environnementaux.

Conseil et sensibilisation à la valorisation du patrimoine architectural du XX^{ème} siècle

Le développement des connaissances et de la curiosité du public pour le patrimoine architectural contemporain est au centre des **missions de sensibilisation à la culture architecturale**.
En lien étroit avec la DRAC de Bretagne, qui porte la mission de labellisation "Architecture Contemporaine Remarquable", nous **valorisons et accompagnons des projets de médiations culturelles** qui se développent sur le territoire autour de l'architecture et **le patrimoine bâti récent XX^{ème} et XXI^{ème}**,
Le label ACR remplace depuis 2018 le label Patrimoine XX^{ème}.

La convention de partenariat avec l'agglomération des communes GMVA, dans le cadre de la **candidature au label Pays Arts Histoire** a permis de contribuer à plusieurs actions de sensibilisation.
- **Co-organisation et animation d'une journée de sensibilisation**, animation d'ateliers thématiques et visite de réalisation exemplaire pour les bénévoles de l'inventaire participatif a permis de mettre le patrimoine du XX^{ème} siècle en valeur.
- La **participation au comité scientifique** du projet du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine s'est terminée avec l'inauguration du CIAP-LIMUR le 21 mai 2022.

Découverte et compréhension du patrimoine architectural contemporain

Des **visites découvertes du patrimoine architectural XX^{ème}** en partenariat avec le service du patrimoine de la ville de Vannes ont été organisées : le 19 mai ans le cadre des "croquez-vannes" , le 21 mai dans le cadre de l'inauguration du CIAP, et le samedi 17 septembre pour les journées européennes du Patrimoine JEP à Arzon.

Une expression du mouvement moderne à Vannes : l'ancien siège social de la banque Crédit Agricole sur le boulevard de la Paix, réalisé en 1958 par l'architecte Robert Lamourec,

Archives Municipales de Vannes
Fonds Bardet et Lamouree, architectes

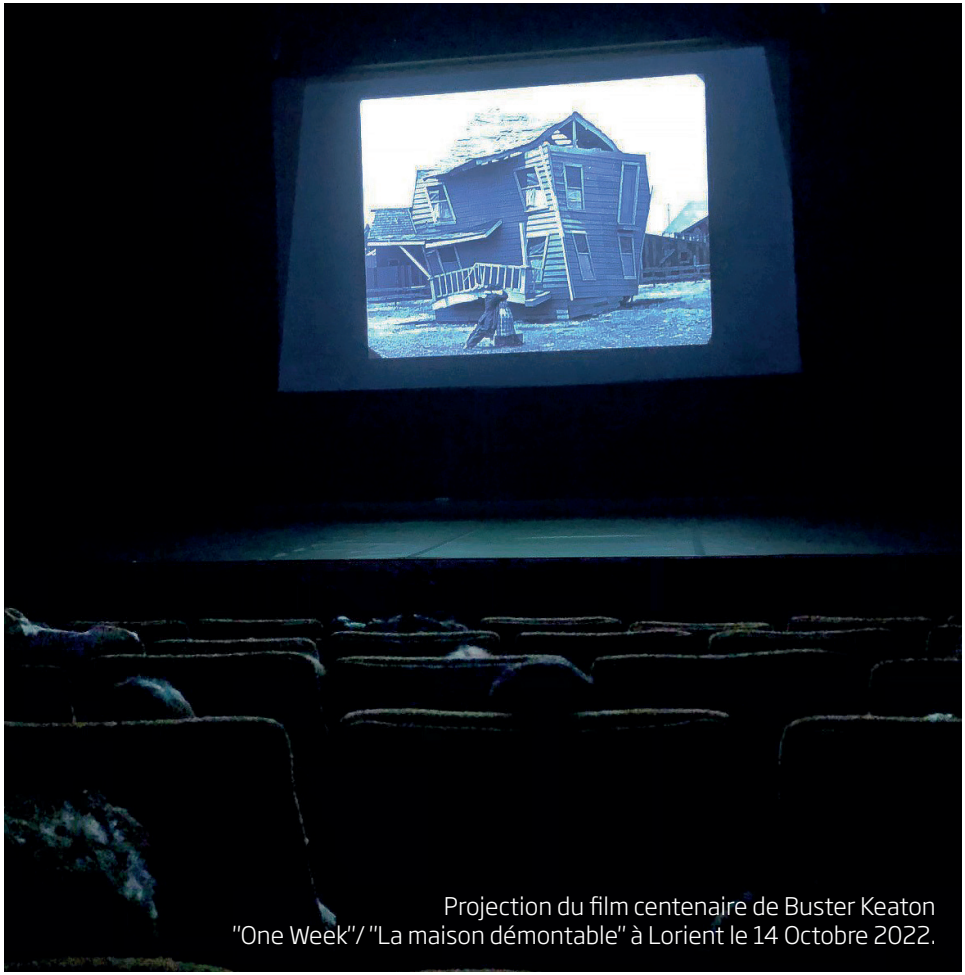

Projection du film centenaire de Buster Keaton
"One Week"/ "La maison démontable" à Lorient le 14 Octobre 2022.

JNA 2022
"Habiter l'architecture"

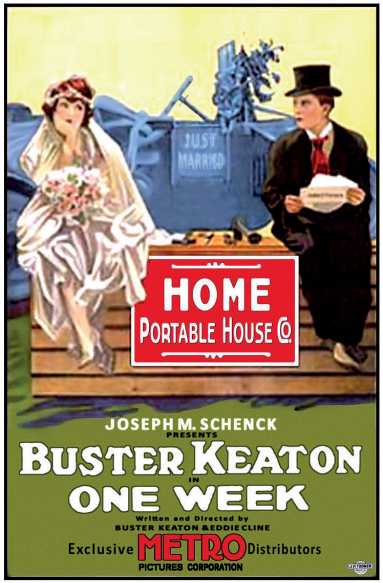

JNA 2022 "Archi-culture" : voir l'architecture avec le cinéma

Un film documentaire ou de fiction offre un point de vue.
Il s'agit de proposer des angles de réflexions et de développer la curiosité des élèves pour leur environnement construit.
Découvrir la culture architecturale à travers sa représentation au cinéma, nous permet d'échanger autant d'architecture que de cinéma.
En partenariat avec le **service du patrimoine de Lorient** et pour la 2ème année, nous proposons une projection le vendredi qui précède le week-end des JNA. Cette projection de 2 films a réuni **47 élèves de primaire de la ville de Lorient et 6 accompagnateurs.**

La Maison démontable de Buster Keaton, 1920 (agence du court métrage)

La maison de Jean Prouvé film documentaire de Stan Neuman, Arte, Les films d'ici, 2004.

Nous proposons la projection du film documentaire de Stan Neuman et Richard Copans (2002) sur l'architecture du musée juif de Berlin de l'architecte américain Daniel Libeskind.
Ce film permet d'aborder le sujet de la Shoah dans le cadre du programme d'histoire et de découvrir une expression de l'architecture du mouvement déconstructionniste de la fin des années 80.
Une projection s'est déroulée cette année avec une classe de 3ème du collège St Joseph à Caudan. **Les 3 classes de 5ème** ont travaillé sur l'architecture contemporaine XXème aux travers de photographies. **L'habitat du XXème siècle** étant un sujet de leur programme scolaire.

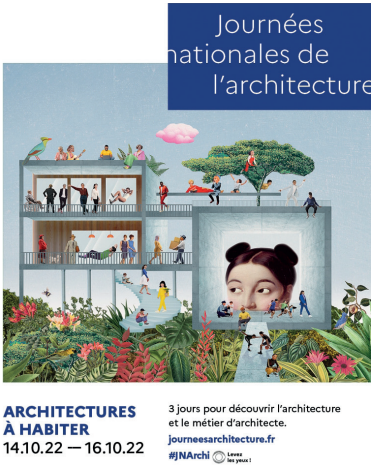

Maison de Jean Prouvé. Nancy. 1954. Icône de l'architecture XXème siècle. Classée M.H. en 1987

Découvrir l'architecture contemporaine du XX^{ème} siècle

Séance en Avril 2022 pour découvrir l'architecture contemporaine XX^{ème} avec les 3 classes de 5ème du collège St Joseph à Caudan. Valise pédagogique "un bâtiment, un architecte", Arc en Rêve, Cité de l' architecture et du patrimoine.

LA MAISON DANS LES PRUNIERS

ORDRE DU JOUR
Accueil : Mr le Maire et Président de la Communauté de communes CMC
Rapport Moral : Mme La Présidente, Dominique GUEGAN
Approbation du compte-rendu de l'assemblée generale du 21/10/2021
Rapport d'activités 2021 & Rapport financier 2021, Prévisionnel 2022
Plan d'actions 2023
Temps convivial

BUDGET

Exercice budgétaire 2022

- **Organisation de l'association : 12 salariés pour 10.9 ETP** (9.28 en 2021)

En 2022, l'association a fait le choix de recruter à temps complet une directrice et une architecte-conseil afin de répondre au besoin de **fonctionnement de la structure** mais également de pouvoir **augmenter sa capacité d'intervention** auprès des collectivités et des particuliers.

L'équipe compte : 5 architectes conseil, 2 urbanistes conseil, 1 chargée de mission sensibilisation à l'architecture, 1 chargé de mission environnement et SIG, 1 comptable secrétaire documentaliste, 1 secrétaire et 1 directrice.

- **Résultats comptables et financiers :**

En 2022, les **produits d'exploitation sont de 830 495 €** soit en légère hausse (823 269 € en 2021) et **les charges de 785 582 € en évolution** (650 937 € en 2021) suite à la nouvelle organisation.

Le résultat courant est bénéficiaire de 164 211 €. Ce résultat est lié au report de charges exceptionnelles en produits dans le cadre des contentieux en cours.

Au bilan, les fonds propres constatés au 31/12/2022 sont de 459 330 € compte tenu de l'affectation du résultat de 164 211 €.

Les recettes principales sont apportées par :

- **Le Département à hauteur de 630 000 € (soit 75%)**. Le versement de la part CAUE de la taxe d'aménagement est de 488 355 € (soit 77% de l'aide départementale).
- **Les collectivités adhérentes pour 166 671 €** (20%)
- **La production vendue 30 715 €** (indemnisations des prestations et jurys de concours)

La masse salariale représente 92% des dépenses réelles de la structure.

L'association est hébergée en 2022 par le Conseil Départemental dans les locaux de la DGISS depuis 2019. Une part importante des fonctions supports sont mutualisées à titre gracieux (cela représente **une aide supplémentaire apportée par le Département du Morbihan estimée à 65 950 €**).

Pour en savoir plus ou nous contacter :

conseil@caue56.fr

CAUE
Conseil d'Architecture
d'Urbanisme & de l'Environnement
du Morbihan

2 Allée Nicolas Leblanc - 56 000 VANNES • Tél : 02 97 62 40 90

Habiter le Morbihan, vivre en Bretagne

www.caue56.fr